

DOCUMENT RESUME

ED 266 656

FL 015 499

**AUTHOR** Rambelo, Michel  
**TITLE** Analyse macro-sociolinguistique d'une situation de diglossie: le cas de Madagascar (A Macro-Sociolinguistic Analysis of a Diglossic Situation: The Case of Madagascar). Publication H-6.  
**INSTITUTION** Laval Univ., Quebec (Quebec). International Center for Research on Bilingualism.  
**REPORT NO** ISBN-2-89219-160-2  
**PUB DATE** 85  
**NOTE** 44p.  
**PUB TYPE** Reports - Research/Technical (143)  
**LANGUAGE** French

**EDRS PRICE** MF01/PC02 Plus Postage.  
**DESCRIPTORS** Cultural Influences; \*Diglossia; Foreign Countries; \*French; \*Language Styles; \*Language Usage; \*Malagasy; Migration; Official Languages; Political Influences; \*Regional Dialects; Sociolinguistics

**IDENTIFIERS** Madagascar

**ABSTRACT**

The languages used in Madagascar are examined from the following perspectives: the linguistic varieties and functions socially recognized at the community level; the oppositions and complementarities that have become established between languages in contact; and the speakers' attitudes toward those varieties. The report focuses on the following topics: (1) the country, the people, and the languages in contact (regional varieties, the normalized Malagasy, and French); (2) the linguistic issues and political influences; (3) the types and functions of the languages in contact; (4) the conditions of usage of the official Malagasy, dialects, and French, including passive and active situations in which the languages are used in written and spoken forms; and (5) the attitudinal factors in the usage of each language. It is concluded that Madagascar has functionally differentiated language varieties and that, when the speaker has a choice of language to use, the choice is made according to function. The Malagasy diglossic situation is not one of strict complementarity, primarily because of the political and sociohistorical situation. (MSE)

\*\*\*\*\*  
\* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made \*  
\* from the original document. \*  
\*\*\*\*\*

centre international de recherche sur le bilinguisme

international center for research on bilingualism

ATION  
ICATION  
FORMATION

roduced as  
rganization  
to improve

h this docu-  
official NIE

BEST COPY AVAILABLE

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS  
MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

*J. D. Gendron*

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES  
INFORMATION CENTER (ERIC)."

Michel Rambelo

Analyse macro-sociolinguistique d'une situation de diglossie:  
le cas de Madagascar

Publication H-6

1985  
Centre international de recherche sur le bilinguisme  
International Center for Research on Bilingualism  
Québec

*Le Centre international de recherche sur le bilinguisme est un organisme de recherche universitaire qui reçoit une subvention de soutien du Ministère de l'Éducation du Québec et une contribution du Secrétariat d'État du Canada pour son programme de publication.*

*The International Center for Research on Bilingualism is a university research institution which receives a supporting grant from the Department of Education of Quebec and a contribution from the Secretary of State of Canada for its publication programme.*

c 1985 CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE BILINGUISME  
*Tous droits réservés. Imprimé au Canada*  
Dépôt légal (Québec) 4<sup>e</sup> trimestre 1985  
ISBN 2-89219-160-2

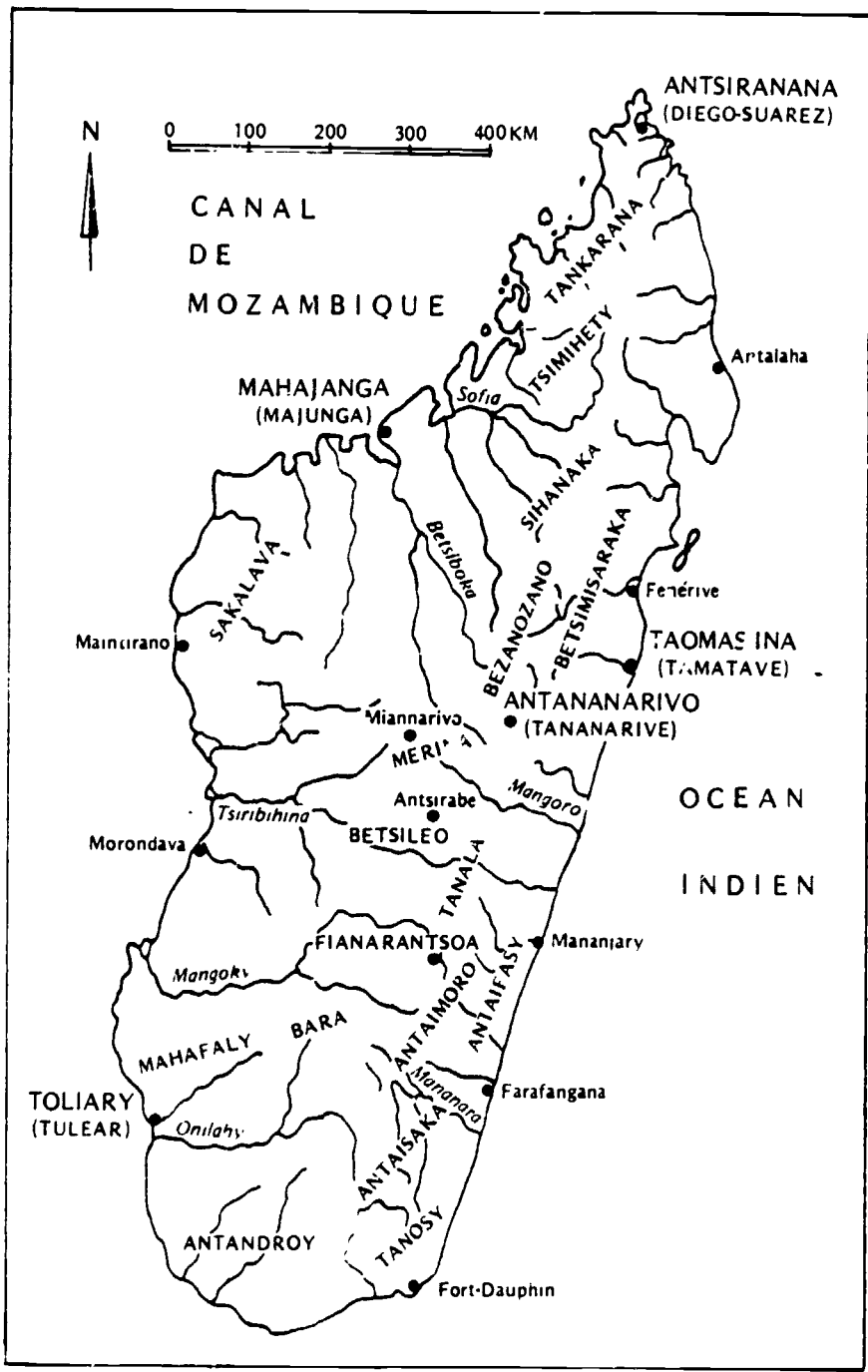
## TABLE DES MATIERES

### LISTE DES CARTES:

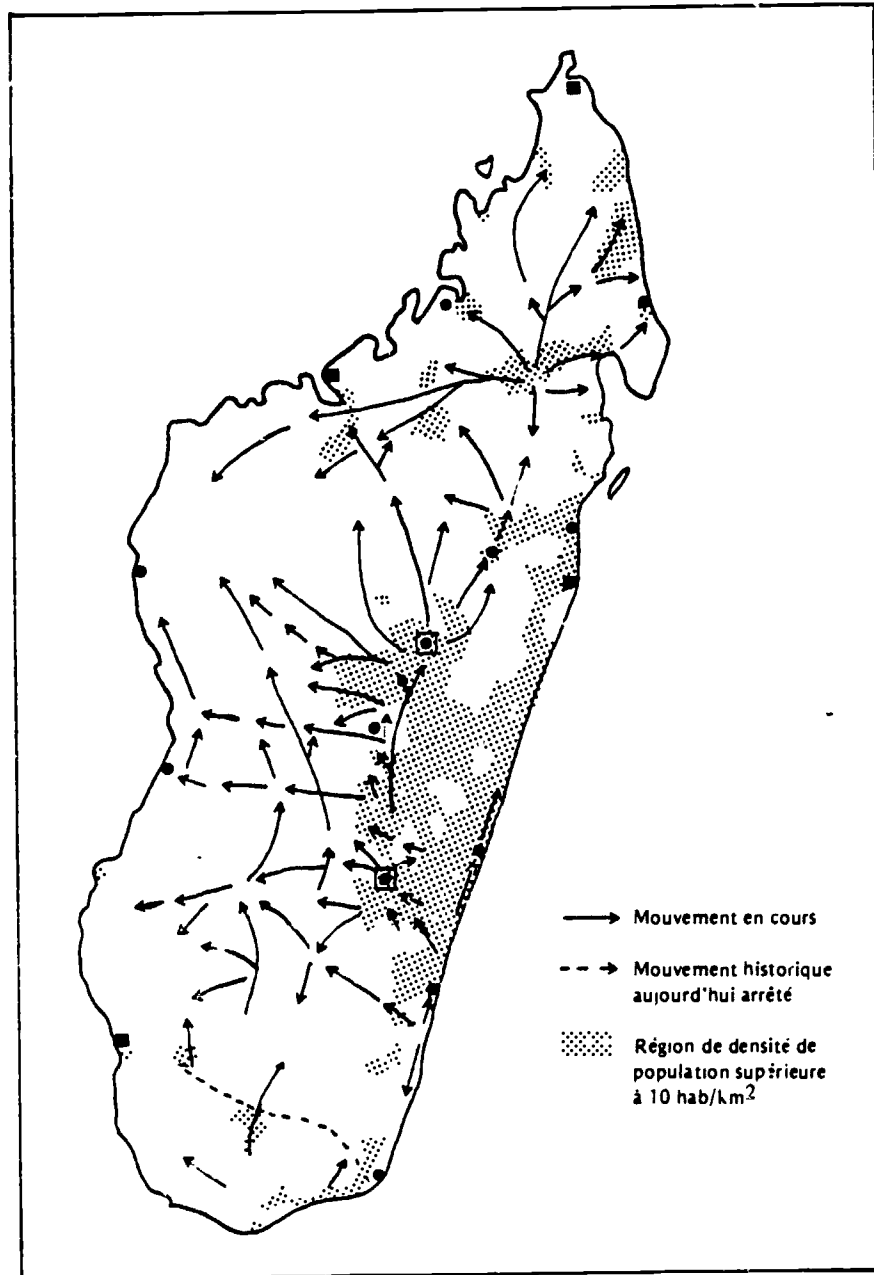
MADAGASCAR. Localisation des principales villes et ethnies _____	iii
LES MOUVEMENTS DE MIGRATION (Atlas de Madagascar) _____	iv
LES DIALECTES MALGACHES (Jacques Dez, 1978) _____	v

1. L'OBJET DE NOTRE ETUDE _____	1
1.2 Hypothèses de travail _____	2
1.2.1 Problème de définition _____	2
1.2.2 Hypothèses de travail _____	4
1.2.3 Continuité et discontinuité interlinguistique _____	4
1.3 Constitution du corpus _____	4
2. LE PAYS, LES HOMMES ET LES LANGUES EN CONTACT _____	5
2.1 Le pays et les hommes _____	5
2.2 Les langues en contact _____	6
2.2.1 Les variétés régionales _____	7
2.2.2 La variété normalisée _____	7
2.2.3 Le français _____	8
2.2.3.1 La diglossie coloniale _____	9
2.2.3.2 Le bilinguisme colonial _____	10
3. LA QUESTION LINGUISTIQUE A MADAGASCAR _____	11
3.1 La question linguistique et l'indépendance de 1960 _____	11
3.2 _____	12
3.2.1 Les objectifs linguistiques du nouveau régime sont définis dans la Charte de la Révolution socialiste Malgache _____	12
4. LA SPECIFICATION DES VARIETES LINGUISTIQUES EN SITUATION DE CONTACT _____	13
4.1 La spécification des types de langue _____	13
4.2 La spécification des fonctions _____	14
4.3 La puissance linguistique du malgache officiel et du français _____	16
5. LES SITUATIONS D'EMPLOI DU MALGACHE OFFICIEL, DES DIALECTES ET DU FRANCAIS _____	18
5.1 Les situations actives dans lesquelles les variétés sont parlées _____	18

5.2	Les situations passives où les variétés sont parlées _____	19
5.2.1	La fréquentation des média _____	19
5.2.2	Les discours _____	20
5.3	Les situations actives dans lesquelles les variétés sont écrites _____	20
5.3.1	La correspondance personnelle _____	20
5.3.2	La correspondance professionnelle et administrative _____	20
5.3.3	Les relations commerciales et civiles _____	21
5.4	Situations passives dans lesquelles les variétés sont écrites _____	21
5.4.1	La presse _____	21
5.4.2	Les livres _____	22
6.	JUGEMENTS, ATTITUDES ET REPRESENTATIONS SOCIALES _____	22
6.1	Le malgache officiel _____	22
6.2	Les dialectes _____	23
6.3	Le français _____	24
	CONCLUSION _____	25
	NOTES _____	28
	BIBLIOGRAPHIE _____	30

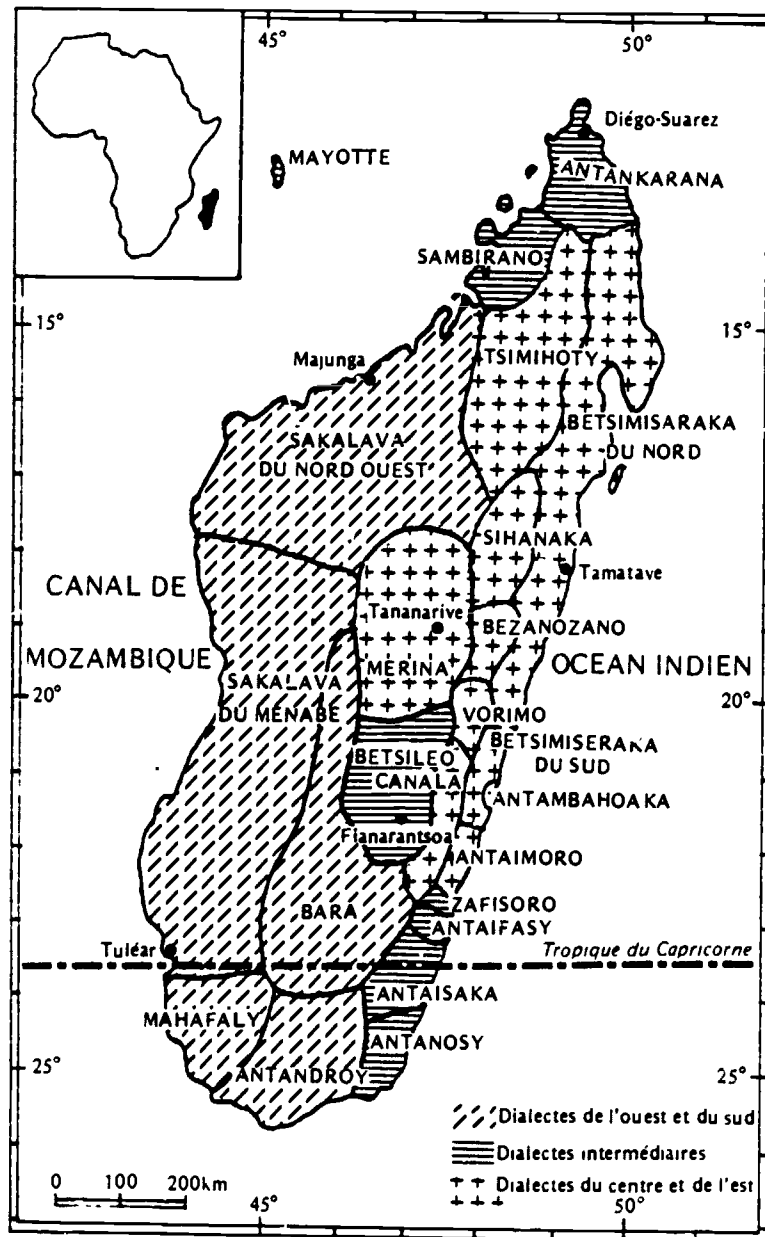


MADAGASCAR  
Localisation des principales villes  
et ethnies



LES MOUVEMENTS DE MIGRATION  
(Atlas de Madagascar)





LES DIALECTES MALGACHES (Jacques DEZ, 1978)

Analysant les rapports entre le problème linguistique et le processus de décolonisation en Afrique, L.J. CALVET dans son ouvrage *Linguistique et Colonisation* (1974) faisait remarquer que dans les jeunes Etats africains, c'est le plus souvent après l'obtention de l'indépendance que la question linguistique est posée. Madagascar n'a pas échappé à cette règle.

En effet, il a fallu attendre les événements de mai 72, soit plus de dix ans après son accession à l'indépendance, pour que la manière de poser la question linguistique soit radicaliste. Elle le fut, non pas par les dirigeants de l'époque, qui eux ne pouvaient pas remettre en question la mainmise culturelle de la France, mais par les manifestants (en majorité des étudiants, élèves et chômeurs) conscients de la nécessité d'une décolonisation culturelle, parce que victimes d'une société inégalitaire, dominée par une bourgeoisie francophone. Les manifestants ont ainsi exigé une malgachisation radicale, c'est-à-dire :

- l'emploi de la langue malgache dans tous les secteurs de la vie nationale;
- la revalorisation de l'histoire et de la culture nationales;
- le rejet de la langue française considérée comme une "langue d'esclave", vu qu'elle a été, sous la colonisation, la langue dans laquelle furent formés les futurs "collaborateurs" du pouvoir colonial, et plus tard, ceux du pouvoir néocolonial.

Cette revendication linguistique n'était pas surajoutée aux autres revendications (économiques, politiques, etc.), elle était en fait au centre même du mouvement, dans la mesure où il s'agissait d'une lutte sur la base de l'identité culturelle et linguistique.

En 1975, avec l'avènement d'un nouveau régime (après une période transitoire de trois ans), la question linguistique s'est posée d'une manière plus que jamais aiguë, non seulement avec la réforme du système éducatif dans le cadre d'une politique de malgachisation, de décentralisation et de démocratisation, mais aussi avec le difficile passage d'une économie de type capitaliste dominée par des intérêts étrangers vers une économie de type socialiste qui serait maîtrisée et contrôlée par la masse des travailleurs.

Les dirigeants ont ainsi aujourd'hui à élaborer une politique linguistique qui doit répondre aux exigences des objectifs économiques et politiques qu'ils ont fixés et dont la réalisation dépend, pour une part importante, de cette politique linguistique. Or cette dernière risque d'être vouée à l'échec si elle ne tient pas compte des réalités linguistiques du pays, notamment du statut fonctionnel de chacune des variétés linguistiques en présence, car bien qu'elles se valent linguistiquement, ces variétés n'ont pas le même statut socio-politique. Cette inégalité de statut détermine l'attitude des locuteurs vis-à-vis de ces variétés qui, au-delà de leur fonction d'instrument de communication, sont aussi des instruments de pouvoir et de domination.

## 1. L'OBJET DE NOTRE ETUDE

La situation linguistique de Madagascar n'a pas encore été étudiée en termes de fonctions et de variétés. En général, les chercheurs se sont le plus souvent limités à une approche strictement linguistique de la situation (description de dialectes, étude des interférences entre "le" malgache et "le" français). Ce type d'approche, bien qu'utile, occulte la complexité des rapports qui existent aussi bien entre les différentes variétés linguistiques qu'entre les variétés et la société.

Or, menée dans une perspective sociolinguistique, l'analyse de la situation peut fournir non seulement des données pour l'élaboration d'une politique linguistique, mais en outre, elle nous aide à mieux appréhender les problèmes qui peuvent se poser au cours de sa mise en place. Ce type d'approche permet en effet de mettre en évidence les lignes de force de l'évolution de chacune des variétés linguistiques en présence, tout en fournissant des éléments d'appréciation sur les besoins linguistiques des locuteurs, ainsi que sur leurs attitudes vis-à-vis de ces variétés; ce qui ne peut qu'aider, par exemple, les responsables à organiser rationnellement l'enseignement des variétés.

Dans la présente étude, il s'agit pour nous, en menant l'analyse à un niveau macro-sociolinguistique, de décrire la situation:

- en mettant en évidence les régularités communes à grande échelle qui existent entre les variétés linguistiques et les fonctions socialement reconnues au niveau de la communauté;
- en cernant les réseaux d'oppositions et de complémentarités qui s'établissent entre les différentes variétés en contact;
- en dégagant les attitudes des locuteurs vis-à-vis de ces variétés.

## 1.2 Hypothèses de travail

### 1.2.1 Problème de définition

Pour la clarté de notre approche, nous pensons qu'une définition des outils conceptuels qui serviront à la formulation des hypothèses de travail et à la description de la situation linguistique s'impose.

#### *Bilinguisme*

Le terme de bilingue recouvre différentes acceptions selon les auteurs, selon les situations qu'ils ont étudiées et selon l'angle sous lequel le phénomène est considéré. Dans notre étude, nous avons adopté la définition avancée par W. MACKEY (1968, 555) pour qui le bilinguisme est:

"the alternate use of two or more languages by the same individual".

Si nous avons retenu cette définition, c'est parce qu'elle est de toutes les définitions que nous avons étudiées celle qui nous semble la plus opérationnelle.

En effet, outre le fait qu'elle ne limite pas le bilinguisme à l'usage de deux langues, cette définition peut englober une typologie aussi exhaustive que possible des différentes situations de bilinguisme dans la mesure où elle ne précise ni le degré de compétence que doit avoir le locuteur dans les variétés concernées, ni l'écart qui doit exister entre ces variétés pour que l'on puisse parler de deux systèmes différents.

#### *Diglossie*

Alors que le bilinguisme est un phénomène individuel, la diglossie, elle, "caractérise l'attribution sociale de certaines fonctions à diverses langues ou variétés." (J.A. FISHMAN, 1971, 97).

Une première définition de cette situation nous est donnée par C.A. FERGUSON (1959, 245):

"Diglossia is a relatively stable language situation in which, in addition to the primary dialects of the language (which may include a standard or regional standards), there is a very divergent, highly codified (often grammatically more complex) superposed variety,

the vehicle of a large and respected body of written literature, either of an earlier period or in another speech community, which is learned largely by formal education and is used for most written and formal spoken purposes but is not used by any sector of the community for ordinary conversation."

Une des plus importantes caractéristiques de la diglossie est selon C.A. FERGUSON la spécialisation de fonction des variétés impliquées. Mais, outre cette dernière, des critères d'ordre linguistique (grammatical, lexical et phonologique) et sociolinguistique (prestige, héritage littéraire, mode d'acquisition, stabilité de la situation et standardisation) entrent en ligne de compte pour caractériser la situation de diglossie.

Cette définition de C.A. FERGUSON, parce qu'elle a été élaborée à partir de situations différentes de celle que nous avons à Madagascar, n'a pu être reprise telle quelle pour notre étude.

La complémentarité fonctionnelle est par exemple trop rigide pour être applicable dans une société qui connaît des mutations. Par ailleurs, selon l'auteur, il faut que ces variétés H (high) et L (low) soient apparentées génétiquement et structurellement; or, si le malgache officiel et les variétés régionales le sont, il n'en est pas de même pour les variétés du malgache et le français. Quant au critère lexical, l'emploi d'un terme appartenant à la variété L ne signifie pas toujours que l'on parle cette variété, surtout si entre les variétés nous avons un continuum et non une rupture. Enfin, en l'absence de recherches précises, nous ne pouvons pas considérer comme effective, dans le cas des variétés du malgache, la réduction syntaxique et morphologique qui doit caractériser la variété L.

Compte tenu de ces constatations, nous avons, pour diagnostiquer la situation de diglossie, choisi de privilégier les critères sociolinguistiques au détriment des critères linguistiques. En effet, "ce qui importe (...) pour définir une telle situation, ce n'est pas que les langues soient ou non intelligibles, mais que leur statut soit reconnu différent dans l'échelle des valeurs d'une manière formelle ou informelle par la majorité des membres de la communauté". (J.P. JARDEL, 1979, 29).

#### *Communauté linguistique*

Pour définir la communauté linguistique, nous avons écarté d'emblée l'idée d'une communauté de personnes parlant la même variété linguistique, ainsi que l'idée d'une communauté homogène, car nous ne pouvons pas faire abstraction de la variation qu'elle soit inter ou intralinguistique.

De même, nous n'avons pas retenu comme critère de définition ni le nombre de variétés en usage au sein du groupe ni la dimension de ce dernier. Nous avons par conséquent adopté la définition de J.J. GUMPERZ (1968, 463) pour qui la communauté linguistique peut être définie:

"as a social group which may be either monolingual or multilingual, held together by frequency of social interaction patterns and set off from the surrounding areas by weakness in the lines of communication".

Il ajoute par ailleurs:

"Linguistic communities may consist of small groups bound together by face-to-face contact or may cover large regions, depending on the level of abstraction we wish to achieve".

Si nous nous référons à cette définition, le peuple malgache peut être considéré comme constituant une communauté linguistique. C'est le malgache dit officiel, c'est-à-dire la variété normalisée, langue de l'administration, des médias, de l'enseignement, symbole de la

souveraineté nationale, langue associée à l'historicité et à l'unité du peuple malgache qui met en relation les individus, les incluant dans un réseau d'interaction. Et en tant que langue officielle, cette variété normalisée constitue une norme qui permet de fermer la communauté. L'intérieur de cette communauté large existent des communautés plus restreintes qui ne se recoupent pas toujours, et qui peuvent être délimitées par des critères d'âge, sexuel, social, géographique, ethnique et économique.

### 1.2.2 Hypothèses de travail

#### *La situation linguistique à Madagascar et la Typologie de J.A. FISHMAN*

L'analyse des données historiques et des éléments recueillis lors des pré-enquêtes ont permis de poser comme première hypothèse de travail que la situation linguistique à Madagascar, relève, si nous nous référons aux modèles élaborés par J.A. FISHMAN (1971, 87-103), d'une situation de diglossie sans bilinguisme généralisé.

L'auteur caractérise cette situation par l'existence de plusieurs communautés linguistiques "qui forment une unité du point de vue politique, religieux et/ou économique". Au niveau de cette unité, plusieurs variétés de statut socio-politique inégal ont cours. En outre, "une ou plusieurs des communautés linguistiques impliquées se caractérisent par des limites de groupes assez imperméables, de telle sorte que pour les "outsiders" (...) l'accès aux rôles et à la langue est sévèrement limité. Enfin dans un ou plusieurs des groupes, "les répertoires linguistiques sont également limités du fait de la spéculation des rôles."

Dans ses grandes lignes, la situation malgache correspond à ce modèle. Il faut cependant en préciser les limites et les problèmes qu'il soulève, par l'examen d'une situation qui évolue avec les nouveaux courants économiques et socioculturels générés par la politique de malgachisation, de démocratisation et de décentralisation préconisée par l'Etat, pour organiser sur de nouvelles bases l'enseignement, l'économie, l'information, l'administration et la justice.

### 1.2.3 Continuité et discontinuité interlinguistique

Pour évaluer la situation malgache, nous avons repris l'hypothèse de l'IDERIC (P. WALD et al 1973) selon laquelle les situations sociolinguistiques seraient réparties sur un axe reliant deux pôles A et B. Le pôle A serait caractérisé par une discontinuité fonctionnelle entre le français et les langues africaines, c'est-à-dire qu'il y a une distribution nette des fonctions entre le français et les langues africaines. Cette discontinuité fonctionnelle est en corrélation avec une continuité intralinguistique (homogénéité à l'intérieur de chacune des variétés en situation de contact). A l'autre extrémité, le pôle B serait, lui, caractérisé par une continuité fonctionnelle interlinguistique, le français et les langues africaines entrant en concurrence dans l'exercice de certaines fonctions. Cette continuité interlinguistique est assortie d'une discontinuité intralinguistique (formation de variétés séparables de la variété d'origine).

Cette hypothèse a été utilisée en tenant compte du fait que la problématique de la situation linguistique malgache s'articule non pas autour du malgache et du français, mais autour du malgache officiel, des dialectes (qui peuvent fonctionner comme variétés sociales, ethniques et/ou géographiques) et le français.

### 1.3 Constitution du corpus

Les premiers éléments de notre corpus ont été recueillis d'une façon empirique au cours des différents terrains que nous avons menés à travers l'île, dans le cadre d'une enquête sur les problèmes de l'enseignement du français à Madagascar (1975-1977).

Au cours des discussions que nous avons eues avec les enseignants, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes, nous avons été amené à aborder le problème de la malajachisation de l'enseignement. C'est dans ces discussions, souvent passionnées, que nous avons pu recueillir le plus d'informations sur l'attitude des gens vis-à-vis des différentes variétés linguistiques.

Ces premières observations furent complétées par des entretiens avec des informateurs, des observations directes sur le terrain, ainsi que par des questionnaires écrits quand cette procédure était possible et utile.

## 2. LE PAYS, LES HOMMES ET LES LANGUES EN CONTACT

### 2.1 Le pays et les hommes

Situé dans l'Océan Indien à 400 kilomètres à l'est de l'Afrique, Madagascar est une île de 590 000 km<sup>2</sup> pour une population de 9 000 000 d'habitants, répartis en différents groupes ethniques.

Géographiquement, le pays est divisé en cinq grandes régions:

- Au Centre, les Hautes-Terres. Avec son relief morcelé, c'est une région essentiellement rizicole où sont implantées deux grandes villes: Fianarantsoa et la capitale Antananarivo.
- La Côte Orientale. Située entre le grand escarpement qui limite les Hautes-Terres à l'est et l'Océan Indien, cette région accidentée a de fortes potentialités agricoles (cultures d'exportation). Toamasina, le premier port de Madagascar en est le chef-lieu.
- L'Ouest. Avec ses plaines et ses plateaux, cette région présente un relief peu accentué. L'économie traditionnelle qui repose sur l'élevage nomade associé à une agriculture de subsistance archaïque y cotoie le capitalisme agraire (la culture du coton, du tabac, du riz dans les deltas). Avec Mahajanga, son chef-lieu, l'Ouest possède un grand port et un complexe économique important.
- L'Extrême-Sud. Cette région a un relief peu accidenté. Son climat semi-désertique réduit les activités agricoles et fait du Sud le réservoir de la migration. Ces cinq dernières années ont toutefois vu l'implantation d'unités industrielles, mais le chef-lieu, Toliary, reste avant tout un centre administratif.
- Le Nord. Avec ses plateaux, ses hautes plaines alluviales et ses deltas, c'est une des régions les plus riches de Madagascar du point de vue agricole, mais son développement est limité par l'absence d'infrastructure routière permanente.

Le climat de Madagascar est aussi diversifié par son relief. Située dans la zone inter-tropicale, l'île connaît des températures annuelles élevées et possède une saison sèche dans l'année. Il existe cependant des différences régionales dues à la continentalité, à l'altitude, à l'exposition à des vents chargés d'humidité (alizés, mousson).

Administrativement, Madagascar est depuis 1976 divisé en six faritany:

- Au nord, le faritany d'Antsiranana,
- Au sud, le faritany de Toliary,
- A l'ouest, le faritany de Mahajanga,
- A l'est, le faritany de Toamasina,
- Au centre, les faritany de Fianarantsoa et d'Antananarivo.

La mise en place de ces faritany entre dans le cadre d'une politique de décentralisation amorcée en 1973 et articulée autour de la collectivité décentralisée de base appelée fokontany.<sup>1</sup>

Les collectivités ont été délimitées en fonction de critères géo-économiques:

- communauté ou complémentarité des intérêts locaux,
- possibilité d'un développement régional intégré,
- interprétation et équilibre de la population.

D'un côté, ces critères permettent de neutraliser les problèmes sociaux et économiques, mais d'un autre côté, ils font inévitablement ressortir les problèmes linguistiques et culturels du fait de l'hétérogénéité ethnique des divisions administratives qui en résultent.

La population de Madagascar est inégalement répartie. Les régions à forte densité se situent à l'est d'une ligne qui relie les villes de Mahajanga (sur la côte Ouest) et de Vangaindrano (sur la côte Est). Ce sont des régions fertiles dont le peuplement est ancien (Côte Est, Hautes-Terres). A l'ouest de cette ligne s'étendent des régions à faible densité de population (Moyen-Ouest, Sud).

Cette population est par ailleurs très jeune (plus de 50% ont moins de vingt ans) et en majeure partie composée de ruraux (80%).

Une classification établie sous la colonisation et conservée jusqu'en 1973 (depuis, l'appartenance ethnique ne doit plus figurer sur les questionnaires d'enquête ou sur les formulaires administratifs) répartit la population en 19 "tribus" d'importance variable.<sup>2</sup>

Les critères utilisés pour définir ces "tribus" étant variables et relatifs, certains groupes ne se reconnaissent pas dans cette classification officielle (c'est le cas des Zafimaniry dans le faritany de Fiannarantsoa, ou des vezo dans le faritany de Toliary).

A l'origine, chaque groupe occupait une région déterminée, mais avec la recherche de nouveaux pâturages pour les troupeaux, de nouvelles terres à cultiver, avec l'éclatement des clans ou la fuite devant un envahisseur, des mouvements de migration sont apparus, modifiant les limites des territoires originels.

Ces mouvements se sont développés sous la colonisation française et se poursuivent encore aujourd'hui dans une direction dominante est-ouest. Les groupes ethniques les plus mobiles sont ceux du sud-est (Antaimoro, Antaisaka), ceux du sud (Bara, Antandroy, Mahafaly) et ceux des Hautes-Terres (Betsileo, Merina, Tsimihety).

Ces migrations — surtout les migrations définitives — ont eu, au-delà de leurs conséquences démographiques et socio-économiques, des conséquences linguistiques, notamment la modification des frontières dialectales, le changement de la situation linguistique des régions d'accueil, ainsi que la constitution d'îlots linguistiques.

## 2.2. Les langues en contact

Hormis le français, qui est venu se superposer à une situation originellement malgache, les variétés constitutives de la situation linguistique à Madagascar sont les réalisations d'une seule et même langue: le malgache.

Cette langue appartient au groupe austronésien occidental, une appartenance qui s'explique par l'origine de la population de l'île. C'est en effet du côté du monde indonésien qu'il faut chercher le point de départ d'un mouvement de migration dont les premières vagues ont constitué le fond de la population malgache.

Les liens de parenté entre la langue malgache et le malais ont été très tôt constatés par les voyageurs qui, sur la route des Indes, ont abordé les côtes malgaches.<sup>3</sup> Par la suite, de nombreux travaux ont permis de démontrer les liens entre le malgache et les autres langues du groupe austronésien (A. MARRE 1884, R. BRANDESTIER 1895, G. FERRAND 1909, O. DEMPWOLFF 1934-1938, C.O. DAHL 1951, J. DEZ 1963).

Outre les langues indonésiennes, les langues africaines, (Bantou, Swahili), arabes et européennes (Anglais, Français), ont elles aussi contribué à l'élaboration du malgache.

### 2.2.1 Les variétés régionales

Dans un pays aussi vaste (la superficie de la France et de la Belgique réunies), et compte tenu de la diversité du milieu écologique, de l'insuffisance des moyens de communication, l'unité linguistique du pays n'exclue pas l'existence de variétés régionales. Mais comme la géographie dialectale n'est pas encore développée à Madagascar, il est difficile de déterminer le nombre de dialectes parlés à travers l'île.

On a pendant longtemps évalué ce nombre en fonction de celui des ethnies, or, non seulement l'inventaire des groupes ethniques n'est pas encore achevé, mais en outre, il faudrait tenir compte de l'existence de variations locales ou sociales à l'intérieur de chaque dialecte. Néanmoins, malgré l'absence d'inventaire précis et complet, on peut, en se fondant sur des critères phonétiques, ébaucher une typologie des dialectes malgaches (J. DEZ 1963, N. RAJAONARIMANANA 1977). Ces dialectes se classent en deux grands groupes:

- le groupe occidental, c'est-à-dire les parlers de l'Ouest et du Sud. Ce sont notamment le bara, le mahafaly, le masakoro, le sakalava du Nord et celui du Sud, le tandro, le tanalana. Ce groupe est relativement homogène;
- le groupe oriental, c'est-à-dire les parlers du Centre, du Nord et de l'Est: le betsimisaraka du Nord et celui du Sud, le bezanozano, le betsileo, le merina, le tanosy, le taifasy, le taimoro, le tambahoaka, le tankarana, le tsimihety, le sihanaka. Dans ce groupe, le merina a une position particulière car il ne possède ni le n alvéopalatal ni le n vélaire.

Cette séparation en deux groupes n'est pas absolue. En effet, certains dialectes du groupe oriental (betsileo, tankarana, tanosy, taisaka) possèdent des traits phonétiques du groupe occidental.

### 2.2.2 La variété normalisée

La langue malgache possède une variété normalisée appelée malgache officiel. Il s'agit du dialecte merina dont le processus de normalisation est lié à la politique d'expansion du pouvoir royal merina du XIX<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'au travail linguistique effectué par les missionnaires de la London Missionary Society sur ce dialecte.

Après avoir consolidé le royaume de son père ANDRIANAMPONINIMERINA mort en 1810, le Roi RADAMA I, qui prit la succession, se lança dans la conquête de l'île car, pour des raisons aussi bien économiques que politiques, l'accès à la mer était vital pour son royaume. Dans les régions qu'il a pu soumettre, il a mis en place un appareil administratif qui a largement contribué à l'expansion du dialecte merina. En effet, comme les gouverneurs, les commandants et les sous-gouverneurs qui occupaient les postes de commandement appartenaient à l'oligarchie merina, leur langue s'est rapidement imposée comme la langue de l'administration royale, ce qui allait dans le sens de la politique linguistique du souverain.<sup>4</sup>

Si ce dialecte a pu devenir l'outil de travail de l'appareil administratif, c'est parce qu'il fut très tôt instrumentalisé et codifié par les missionnaires anglais pour qui le travail sur la langue des "païens" à convertir était indispensable dans la première étape de toute mission (pour pouvoir évangéliser les indigènes et traduire la Bible).

Dans un premier temps, les missionnaires ont instrumentalisé le dialecte merina en utilisant les caractères latins<sup>5</sup> pour fixer ensuite les règles de l'orthographe malgache (C.O. DAHL 1966). Le 26 mars 1823, un décret royal fixant les principes de l'orthographe malgache fut promulgué.

Dans un deuxième temps, avec l'aide de leurs premiers élèves, les missionnaires ont procédé à la constitution d'un corpus de contes, de proverbes, de dictons et de kabary (discours esthétique ou cérémonial) qui leur ont permis:



- d'établir un lexique,
- de procéder à l'analyse de la structure des mots,
- d'inventorier et de décrire les divers types de constructions grammaticales.

Outre l'élaboration de grammaires et de dictionnaires,<sup>6</sup> ce travail, qui a eu aussi des effets négatifs sur le dialecte merina (F. RAISON 1977a - 1977b), a permis de réaliser une traduction de la Bible (L. MUNTHE 1969) et d'imprimer des textes religieux ainsi que des manuels scolaires qui ont servi de supports à la diffusion de la variété normalisée.

Cette diffusion a été par ailleurs favorisée par l'oeuvre de scolarisation menée par la L.M.S.<sup>7</sup> avec l'accord du Roi qui voyait dans cette entreprise un moyen de former les cadres de l'administration et de l'armée, d'assimiler les divers groupes ethniques des territoires conquis.

Lorsqu'en 1895, les français prirent possession de Madagascar, ils furent en présence:

- d'un système administratif relativement bien structuré;
- d'un système éducatif capable de supporter la comparaison avec les systèmes qui existaient à cette époque-là en Europe;
- d'une langue écrite et officielle qui commençait à se diffuser et à s'imposer à travers l'île.

### 2.2.3 Le français

L'introduction du français à Madagascar est liée au fait colonial et son implantation résulte d'une entreprise délibérée, dictée par un programme visant "la francisation de l'île, la destruction de l'influence anglaise et l'abaissement de l'orgueil et de la puissance merina".

Devant l'ampleur du travail réalisé par le pouvoir royal merina et la London Missionary Society, l'administration coloniale ne pouvait en effet que durcir et intensifier ses actions tant sur le plan culturel et linguistique que politique, et ces actions allaient dans le sens de la politique des races et la politique d'assimilation préconisées par le Général Galliéni.

La politique des races consistait "à rendre le commandement français plus acceptable et plus efficace en le faisant reposer directement sur les chefs traditionnels de chaque peuple" (H. DESCHAMPS 1972, 244). En d'autres termes, éliminer les gouverneurs merina en poste en dehors de l'Imerina.

Cette épuration était en outre doublée d'une "glottophagie". En effet, la mise à l'écart des gouverneurs merina — dont la présence constituait, entre autres, un obstacle à la francisation de l'île — devait être suivie d'une large diffusion de la langue française. Or cette diffusion qui entrait dans le cadre de la politique d'assimilation, ne pouvait se faire sans passer par la négation de la langue et de la culture du colonisé. D'ailleurs pour le colonisateur, la langue malgache n'existait pas. Parler de la langue malgache c'est disait le rapport MORETTI (1934) "présupposer une unité linguistique qui existera peut-être, mais qui ne saurait se passer pour réalisée". Quand bien même cette langue existerait, "son vocabulaire est limité et déjà encombré par des mots arabes, souaheli, anglais ou français, impropre à exprimer des idées générales et des notions scientifiques. Sa phonétique est imprécise, et sa syntaxe rudimentaire". Bref, "une langue convenant à des primitifs mais à peine suffisante pour des demi-civilisés", "une langue qui ne demande qu'à disparaître" (RENEL 1908).

L'école fut, avec l'armée, le principal véhicule de la langue française. Dans ses directives, le Général Galliéni écrivait en 1896 à l'intention des différents responsables de l'administration coloniale:

"Madagascar est devenue aujourd'hui une terre française.

La langue française doit donc devenir la base de l'enseignement dans les écoles de l'île.

Dans un délai que je laisse à votre appréciation, mais qui devrait être aussi court que possible, la moitié au moins du temps passé dans les classes devra être consacré à l'étude de la langue française et vous ne devrez pas hésiter à fermer immédiatement les écoles où cette règle ne serait pas observée et où l'enseignement vous paraîtrait dirigé dans un sens hostile à la France. De plus, les jeunes malgaches seront prévenus que dorénavant, nul ne sera pourvu d'un emploi public s'il ne parle ou écrit le français et que dans toutes les circonstances, celui qui connaît notre langue aura la préférence sur les autres indigènes... En un mot, vous ne devrez jamais perdre de vue que la propagation de la langue française dans notre nouvelle colonie par tous les moyens possibles, est l'un des plus puissants éléments d'assimilation que nous ayons à notre disposition, et tous nos efforts devront être dirigés vers ce but".

Confrontée à une réalité complexe que le colonisateur n'a pu cerner, la politique linguistique et culturelle coloniale n'a pas donné les résultats escomptés (F. ESOAVELO-MANDROSO, 1976). Elle a par contre engendré une nouvelle situation de diglossie qui est venue se superposer à une diglossie originellement malgache.

### 2.2.3.1 La diglossie coloniale

Si nous considérons la société coloniale, schématiquement trois communautés v coexistaient:

- les Européens (les "vazaha") pour la majeure partie des Français et des Réunionnais (administratifs et colons);
- les notables et la bourgeoisie francisante qui servait d'intermédiaire entre le pouvoir colonial et la masse;
- la masse non francisante et souvent monolingue.

Parlant des relations entre Européens et Malgache, l'historien H. DESCHAMPS (1972) écrivait qu'elles "reposaient dans l'ensemble, sur une sorte de sentiment hiérarchique, les Européens formant une caste superposée à la société malgache; ce sentiment se renforçait du fait que les Malgaches, dans le travail étaient presque toujours des subordonnés, d'où un complexe de supériorité qui atteignait même les plus pauvres colons créoles" (p. 307).

Au sein de cette société étaient en usage plusieurs variétés linguistiques: le français, langue importée par le colonisateur, le dialecte merina, érigé au rang de langue officielle aux côtés du français, et les dialectes. Ces variétés étaient de statut socio-politique inégal; elles étaient par ailleurs fonctionnellement différenciées et n'avaient pas le même mode d'acquisition (scolaire pour le malgache officiel et le français).

L'organisation sociale de l'époque a déterminé une hiérarchie linguistique en haut de laquelle se trouvait la langue française. Première langue de travail de l'administration et langue de formation de l'élite indigène, elle était, selon le colonisateur, l'instrument des sciences par excellence et une langue véhiculaire de premier ordre. Critère de sélection dans un système éducatif où le français était à la fois langue et matière d'enseignement, la maîtrise de cette langue était aussi un des critères essentiels pour obtenir la citoyenneté française, assurant ainsi une fonction de différenciation sociale entre indigènes devant l'administration coloniale.

Venait ensuite le dialecte merina, langue de la cour et de l'administration royale, confirmée dans son rôle de langue officielle par les autorités coloniales qui ne pouvaient faire autrement car, non seulement ce dialecte était largement diffusé à travers l'île, mais en outre, le colonisateur, faute de personnel métropolitain suffisant, s'est trouvé contraint au début de la colonisation d'utiliser les cadres merina mis en place par l'administration royale. Enseigné à l'école et deuxième langue de l'administration (servant surtout de langue de contact avec l'administré), le dialecte merina était aussi la variété linguistique dans laquelle étaient rédigés les journaux de l'époque ainsi que les oeuvres de la littérature écrite malgache.

Enfin, en bas de l'échelle se trouvaient relégués les autres dialectes, langues des situations privées ou informelles, mais aussi langues des situations relevant de traditions et de coutumes ethniques.

### 2.2.3.2 Le bilinguisme colonial

La politique linguistique et culturelle du colonisateur a par ailleurs engendré des cas de bilinguisme dans le milieu indigène.

Ce phénomène n'a, toutefois, concerné qu'une infime partie de la population. L'acquisition du français était en effet liée à la scolarisation, or le système éducatif colonial était un système très sélectif. Les individus bilingues appartenaient donc à cette élite qui a pu mener ses études au-delà des établissements du premier degré.

Ce bilinguisme ne pouvait en outre être limité à sa dimension linguistique et à son aspect utilitaire. Il se posait aussi en termes de contact de cultures. Non seulement le français véhiculait d'autres valeurs, une autre idéologie et une autre manière de penser, mais en outre, son apprentissage était une fin en soi, dans la mesure où cette langue était considérée comme la langue maternelle des élèves malgaches. De plus, le désir d'accéder au statut de citoyen français — statut qui donnait de nombreux privilèges — a poussé l'élite à vivre comme les français, car plus on était "civilisé", plus on avait des chances d'être naturalisé.

Géographiquement, les cas de bilinguisme ne se limitaient pas aux individus vivant dans les grandes villes. Autour des postes militaires, des concessions agricoles ou minières gravitait un personnel subalterne bilingue.

Pour la plupart des individus, l'acquisition du français s'est faite dans le cadre d'un apprentissage scolaire. Toutefois, pour certains, par exemple le personnel domestique d'une famille française, l'acquisition s'est faite par les procédés "normaux" d'apprentissage d'une langue étrangère (par contacts fréquents avec le locuteur natif).

Divers degrés de qualité du français sont ainsi observables:

- Le français des élites. C'est le français parlé par les Malgaches qui ont fait des études secondaires complètes et des études supérieures (le plus souvent en France). Ils maîtrisent aussi bien les conventions énonciatives qui sont en usage dans la communauté linguistique francophone que les normes du français à l'oral et à l'écrit.
- Le français des "fausses élites". Il s'agit du français acquis dans les établissements du second et du troisième degré, à l'époque où la politique linguistique et culturelle de l'administration coloniale était incohérente et pleine de contradictions (c'est-à-dire jusque vers les années 1945). Comme les élèves pratiquaient surtout des exercices de compte-rendu, de traduction et de lecture, et comme souvent l'assimilation des cours était une assimilation plutôt mnémotechnique, leur français était caractérisé par un mélange de formules littéraires, de formules administratives souvent mal assimilées et d'expressions familières du style oral.
- Le français des non-lettrés. C'est la variété parlée par les individus qui n'ont suivi que l'enseignement du premier degré ou qui ont acquis le français par des contacts avec un milieu francophone. Il s'agit d'une sorte de pidgin à base de français dont la prononciation est fortement marquée par le substrat linguistique. Ce français est encore vivant chez les anciens combattants et les anciens de l'armée française.

Ainsi la politique linguistique et culturelle du pouvoir colonial a-t-elle eu comme résultats:

- la formation de cas de bilinguisme dans le milieu indigène, un bilinguisme qui était toutefois non généralisé;

- l'apparition d'une situation de diglossie au niveau de la société coloniale;
- l'émergence d'une bourgeoisie locale francisante et francophile qui jouait un rôle actif dans le système d'exploitation en tant qu'intermédiaire entre le colonisateur et la masse.

### 3. LA QUESTION LINGUISTIQUE A MADAGASCAR

Si nous nous référons aux données linguistiques, socio-économiques et démographiques, la situation linguistique de Madagascar paraît théoriquement simple:

- les variétés régionales ne sont que les variantes d'une seule et même langue;
- la décentralisation de l'administration, la décentralisation et la malgachisation de l'enseignement ainsi que les mouvements de migration devraient exercer une action d'uniformisation linguistique;
- le français semble retrouver progressivement son statut de langue étrangère.

En fait, le problème est beaucoup plus complexe. Il ne faut pas en effet occulter le fait que la langue, tout en étant un instrument de communication, est aussi un instrument de pouvoir. Elle peut être utilisée comme structure de domination (cf le français sous la colonisation). En outre, des corrélations existent entre les rapports linguistiques et les rapports sociaux. Pour reprendre la terminologie marxiste, le rapport langue dominante — langue dominée constitue la superstructure linguistique où se traduisent linguistiquement les rapports sociaux. Mais cette détermination du social sur les rapports linguistiques n'est pas directe, elle est médiatisée. Vue sous cet angle, toute situation linguistique, parce qu'elle met en jeu des rapports de force, est donc complexe.

#### 3.1 La question linguistique et l'indépendance de 1960

Au moment de l'indépendance (juin 1960) la recherche d'un moyen d'expression nationale a été l'une des préoccupations des dirigeants de l'époque.

Comme ce fut le cas pour l'Algérie (Y. MIGNOT-LEFEBVRE 1971) trois options s'offraient:

- soit institutionnaliser le bilinguisme dans l'administration et le système scolaire comme forme d'expression nationale;
- soit institutionnaliser la langue autochtone restaurée dans sa qualité de langue nationale, en conservant à la langue coloniale un rôle essentiellement technique de la langue véhiculaire;
- soit considérer la langue coloniale comme un mal transitoire, devant progressivement s'atténuer et disparaître, ses fonctions actuelles étant prises en relais par la langue nationale autochtone."

Les dirigeants ont opté pour la première solution. Ce choix s'est traduit par l'adoption du français et du malgache comme langues officielles (un statut reconnu par la première Constitution) et par la mise en place d'un système éducatif bilingue.

C'était donc une indépendance qui n'a pas permis de poser clairement le problème de la décolonisation culturelle et linguistique. Il ne pouvait en être autrement car d'un côté, les accords de coopération passés entre l'ancienne métropole et l'Etat malgache maintenaient ce dernier dans une situation de dépendance économique et culturelle, et ce n'était pas une équipe dirigeante mise en place et soutenue par la France qui allait s'opposer à cette nouvelle forme de colonisation; de l'autre côté, la bourgeoisie nationale utilisait à son profit les rapports de production hérités du système colonial tout en servant de courroie de transmission à la bourgeoisie d'affaires française. Quant à la majorité des intellectuels "réduits par le colonialisme et l'éducation de privilégiés qu'il leur a donnés, au statut de

bâtards culturels, (ils) sont face à la langue dominante, la langue du colonisateur, dans un rapport d'utilisation-profit qui rend vaine toute idée de changement" (L.J. CALVET 1974, 135).

La première période d'indépendance a ainsi laissé:

- un appareil administratif centralisé et unificateur où la langue française était profondément enracinée;
- une économie extravertie et désarticulée, dépendante des pays occidentaux en général, et de la France en particulier, tant sur le plan commercial, monétaire et financier, que sur le plan technique et humain;
- un système sélectif, calqué sur le système français;
- une société économiquement dominée par une bourgeoisie francisante "selon les normes et les impératifs des transactions monétaires, lesquelles sont régies par les pays développés et par les institutions internationales qu'elles ont produites" (KEMPF-MUDIMBE 1976, 505).

### 3.2

Après le mouvement de Mai 1972 qui a vu la contestation de la mainmise culturelle de la France et la remise en question de l'ensemble des structures héritées de la colonisation, l'option socialiste, consacrée par le référendum de décembre 1975, pose à nouveau la question linguistique. Cette question est présente non seulement dans le type des rapports que l'Etat malgache veut instaurer avec les pays occidentaux où sont, le plus souvent, prises les décisions économiques, mais aussi les rapports de classes au sein de la nouvelle société que l'on veut édifier le projet socialiste.

La distribution des différentes variétés et leurs fonctions sont en effet liées, et à la répartition du pouvoir dans la société et à la nature des termes de l'échange entre les pays détenteurs des capitaux et de la technologie, et des pays en voie de développement comme Madagascar.

#### 3.2.1 Les objectifs linguistiques du nouveau régime sont définis dans la Charte de la Révolution socialiste Malgache

Il est écrit dans cette Charte que "la codification, la modernisation et l'enrichissement du malgache avec l'apport de tous les dialectes, pour en faire un instrument efficace de développement de l'économie malgache et de maîtrise de toutes les disciplines techniques et scientifiques" seront accélérés. Par ailleurs, "les recherches commencées pour l'élaboration du "malgache commun" et pour rendre son utilisation courante et généralisée seront poursuivies et développées". Mais, "avant d'aboutir à la consécration de ce "malgache commun", l'on utilisera cumulativement le malgache officiel, le malgache dans ses variantes régionales et le français". Enfin, il n'est pas question d'abandonner la langue française, au contraire, il faudra promouvoir un bilinguisme généralisé dans lequel cette langue sera un moyen d'accéder à la civilisation de la technologie.

La réalisation de ces objectifs globaux n'est pas aisée pour des raisons que nous avons déjà évoquées plus haut (correlation rapports sociaux et rapports linguistiques, langue-instrument de pouvoir). Et comme la traduction de ces objectifs globaux en objectifs opérationnels n'a pas encore été pensée dans ses détails, les instructions qui délimitent la place respective des différentes variétés linguistiques dans les divers secteurs de la vie nationale sont, lorsqu'elles existent, prudentes ou restent au niveau des généralités.

Mais cette situation quelque peu confuse reflète aussi, selon nous, la difficulté des responsables pour formuler clairement la problématique linguistique, à cause sans doute du choix politique qui doit être sous-jacent à toute planification et à toute politique linguistique.

Si dans le cadre d'une politique de décentralisation, on veut que le peuple prenne en main ses propres affaires, il devra pour cela maîtriser les langues du pouvoir (actuellement le malgache dit officiel et le français) ou imposer la sienne.

Cette prise du pouvoir (car il s'agit de cela) pose comme préalable un changement des mentalités et une prise de conscience des exigences du nouveau choix politique (le socialisme), or cette nouvelle mentalité ne peut se forger et cette prise de conscience se réaliser que dans un langage que le peuple comprend et manipule; c'est à cette condition qu'il peut adhérer à un projet de société ou à un plan de développement économique.

Force est pourtant d'admettre qu'actuellement, l'édification de la nouvelle société malgache est prise en charge par des cadres occidentalisés et bilingues, fils de notables ou appartenant à cette bourgeoisie qui, pendant la colonisation, s'est démarquée de la masse, et qui en tant que collaboratrice avait joui de nombreux privilèges, dont la possibilité de donner à ses enfants une instruction en français. Objectivement, les intérêts de cette classe dominante peuvent entrer en contradiction avec ceux des classes populaires. En effet d'un côté, la démocratisation de l'enseignement permet à un grand nombre de malgache d'accéder au savoir et de devenir aussi des concurrents potentiels de la classe dominante qui, pour garder l'avantage dans la lutte pour le pouvoir, envoie ses enfants dans les écoles privées de bon niveau ou en Europe (le plus souvent en France); mais d'un autre côté la malgachisation (mal comprise) peut être pour la classe dominante un moyen de contrôle social, politique et économique car elle seule maîtriserait alors la langue française qui non seulement reste le principal instrument d'ouverture sur l'extérieur, mais qui en outre, demeure un outil de travail indispensable dans les institutions de l'Etat.

Cette situation confuse que d'aucuns considéreraient comme inévitable dans une période de révolution nationale démocratique, nous montre que la question linguistique est étroitement liée aux objectifs politiques; aussi, faisons-nous nôtre la réflexion de L.J. CALVET qui écrit (1974, 137): "Si le problème linguistique se pose sous quelque forme que ce soit, c'est qu'aucun problème fondamental n'a été résolu et qu'on se trouve encore et toujours avant la libération".

#### 4. LA SPECIFICATION DES VARIETES LINGUISTIQUES EN SITUATION DE CONTACT

##### 4.1 La spécification des types de langue

Pour une première approche du statut respectif des variétés qui composent la situation linguistique à Madagascar, nous avons repris les attributs que propose W.A. STEWART (1968) pour caractériser les types de relation qui peuvent exister:

- entre les variétés dans une société multilingue,
- entre les différentes variétés linguistiques et cette société.

Il s'agit de la standardisation, l'autonomie, l'historicité, la vitalité.

##### - *La standardisation*

STEWART définit la standardisation comme: "the codification and acceptance, within the community of users, of a formal set of norms defining "correct usage".

Dans le contexte sociolinguistique de Madagascar, deux variétés sont dotées de cet attribut: le malgache officiel et le français.

##### - *L'autonomie*

L'autonomie est le caractère unique et indépendant, du système linguistique. Selon STEWART, un système linguistique est en général autonome par rapport à un autre.

lorsqu'ils ne sont pas historiquement liés; mais même dans le cas contraire, deux systèmes peuvent être autonomes l'un par rapport à l'autre lorsque les différences structurelles sont nettement marquées et qu'il n'y a pas entre eux une interdépendance sociolinguistique.

Si nous nous référons à cette définition, nous pouvons considérer le malgache (officiel et vernaculaire) comme autonome par rapport au français car ils ne sont apparentés ni historiquement ni structurellement. Par contre, le problème de l'autonomie pourrait se poser pour le malgache vernaculaire (dialectes) par rapport au malgache officiel, mais ce critère n'est pas ici pertinent car non seulement il est relatif, mais en outre il ne tient pas compte des phénomènes de calques et d'emprunts, inévitables dans toute situation de langues en contact.

– *L'historicité*

Cet attribut est présent lorsqu'on sait (ou on croit) que la variété linguistique considérée est associée à une tradition historique ou ethnique. C'est là un trait qui peut être attribué au malgache officiel, aux dialectes et au français car ces variétés sont liées à une tradition nationale ou ethnique, et elles ne présentent pas ce que STEWART appelle "a recent and relatively ad hoc development".

– *La vitalité*

La vitalité est définie comme "the use of linguistic system by an unisolated community of native speakers", c'est-à-dire que la variété linguistique est effectivement parlée par une communauté de locuteurs natifs.

Ce trait est partagé par le malgache officiel, les dialectes et le français.

A ce niveau de notre description, nous pouvons établir le tableau suivant:

	Malgache officiel	Dialectes	Français
Standardisation	+	-	-
Autonomie	+	+/-	+
Historicité	+	+	+
Vitalité	+	+	+

#### 4.2 La spécification des fonctions

Pour analyser une situation de multilinguisme, STEWART (1968) et FERGUSON (1966) font intervenir la spécification des fonctions.

Le malgache officiel présente ainsi les caractères suivants:

- "official" (symbole o). Cette variété est l'une des langues dans lesquelles fonctionnent les institutions de l'Etat.
- "wider communication" (symbole w). Le malgache officiel est une langue véhiculaire en ce sens qu'il est souvent utilisé comme langue de communication entre individus ne parlant pas le même dialecte; en outre, en tant que langue officielle, il est "le moyen de communication le plus adéquat pour les groupes très étendus, mais non actualisés, ou pour les groupes sans relations entre eux, comme ceux que l'on atteint grâce aux mass-média, aux publications officielles, aux codes et aux textes de lois" (J.A. FISHMAN 1971, 46).
- "capital" (symbole c). Cette variété (ainsi que sa forme populaire) est l'outil de communication dans la capitale et ses environs.

- "group" (symbole g). Cette forme populaire assure aussi la fonction de langue de communication intra-ethnique (ethnie merina).
- "educational" (symbole e). Bien qu'il soit stipulé dans les instructions officielles que la langue d'enseignement doit être dans les deux premières années de la scolarité, la variété locale, nombreux sont les enseignants qui dès la première année emploient le malgache officiel.
- "school subject" (symbole s). Tout en étant la langue d'enseignement, le malgache officiel est aussi l'objet d'un enseignement.
- "literary" (symbole l). Comme il a été le premier dialecte à être instrumentalisé en caractères latins et à subir un processus de normalisation, le dialecte merina, sous la forme du malgache officiel, est devenu la langue privilégiée de la littérature malgache écrite.
- "religious" (symbole r). Cette variété est employée comme langue liturgique.

Les fonctions du malgache officiel peuvent donc être résumées par la formule:

Malgache officiel = cresgwol

Les dialectes présentent les caractères suivants:

- "educational" (symbole e). Dans les premières années de la scolarité (mais pas systématiquement), le dialecte local sert de langue d'enseignement.
- "school subject" (symbole s). Il est en outre prévue dans les programmes scolaires l'étude des "fitenim-paritra" (dialectes locaux).
- "literary" (symbole l). Alors que le malgache officiel est la langue privilégiée de la littérature écrite, les dialectes sont les outils d'expression de la littérature orale et traditionnelle.
- "religious" (symbole r). Associés jusque là à la religion traditionnelle, les dialectes commencent à être employés dans la liturgie des cultes et des messes.
- "group" (symbole g). Instrument de communication à l'intérieur du groupe ethnique, le dialecte est aussi utilisé comme critère d'appartenance à ce groupe.

Les fonctions des dialectes peuvent être résumées par la formule suivante:

Dialectes = grels

Le français présente les caractères suivants:

- "official" (symbole o). Le français est la deuxième langue dans laquelle fonctionnent les institutions de l'Etat, un bilinguisme institutionnel qui se traduit par le caractère bilingue du journal officiel.
- "international" (symbole i). Le français est la langue utilisée par l'Etat malgache dans ses rapports avec les autres Etats aussi bien pour les relations diplomatiques que commerciales. C'est aussi la langue des délégations malgaches dans les réunions internationales (ONU, OUA, BIT, UNESCO...)
- "educational" (symbole e). Bien qu'actuellement un processus de malgachisation soit engagé, le français demeure la langue d'enseignement dans le second cycle de l'enseignement secondaire et à l'université, où la plupart des documents de travail sont encore rédigés en langue française.
- "school subject" (symbole s). L'apprentissage du français est inclus dans les programmes scolaires. A partir du second cycle du secondaire, le français est en même temps langue d'enseignement et matière enseignée.



- "literary" (symbole l). Le français est une des langues d'expression de la littérature écrite malgache surtout dans le domaine de la poésie où se sont illustrés des poètes comme J. J. RABEARIVELO, J. RABEMANANJARA...

Les fonctions du français peuvent être résumées par la formule suivante:

**Français = loies**

TABLEAU RECAPITULATIF DES FONCTIONS

	i	o	e	s	l	r	g	w	c
Malgache officiel		x	x	x	x	x	x	x	x
Dialectes			x	x	x	x	x		
Français	x	x	x	x	x				

En tant que langues officielles et langues d'enseignement dans le second cycle du secondaire et dans l'enseignement supérieur, le malgache officiel et le français correspondent à ce que FERGUSON appelle "major language" (L maj) par opposition à "minor language" (L min) qui a la caractéristique d'être, entre autres, "used as a medium of instruction above the first years of primary school, having textbooks other than primers published in it". Si nous reprenons des formules proposées par FERGUSON, en schématisant et en simplifiant, la situation linguistique de Madagascar peut être formulée de la manière suivante:

**3L = 2 Lmaj (S cresgowol, S loies) + 1 l min (grels)**

Il faut noter que faute de statistiques, nous n'avons pas retenu la spécification des degrés d'utilisation de chacune des variétés, paramètre que STEWART fait intervenir dans la description d'une situation de multilinguisme et qu'il évalue en fonction du pourcentage de locuteurs.

Ce paramètre a cependant son importance car il apparaît à la lumière des études que R. CHAUDENSON (1979) a faites sur les situations de diglossie dans les Iles de l'Océan Indien, que les statuts des langues en situation de contact "sont nécessairement différents selon qu'une infime partie ou au contraire un pourcentage important de la population est capable d'user de la langue de prestige" (p. 558).

#### 4.3 La puissance linguistique du malgache officiel et du français

En plus des attributs et des fonctions qui permettent d'établir une première différenciation entre le malgache officiel et le français d'un côté et les dialectes de l'autre, et pour mieux cerner le statut des variétés qui dans la situation de diglossie fonctionnent comme variétés "high", nous avons introduit la notion de "puissance linguistique" de W. MACKEY (1976).

L'importance d'une langue écrit-il "n'est pas due à sa valeur linguistique interne, à la forme de ses mots ou aux structures de sa grammaire, c'est plutôt sa fonction comme véhicule qui permet de communiquer ce qui est important avec ceux qui son' importants (...). Toutefois, une langue possède en elle-même une importance qui provient des peuples qui l'utilisent, de leur nombre, de leur richesse, de leur mobilité, de leur production culturelle et économique, facteurs dont la somme constitue ce que nous appelons la puissance innée de cette langue" (p. 201).

Quatre facteurs nous ont paru essentiels pour expliquer "la puissance" du malgache officiel et du français: le facteur de dispersion, le facteur économique, le facteur idéologique et le facteur culturel. Nous n'avons pas repris les formules mathématiques proposées par

MACKEY pour calculer les divers indices, car non seulement nous ne disposons pas de statistiques précises, mais en outre nous avons estimé que le facteur en lui-même était plus pertinent que le calcul des indices.

— *Le facteur de dispersion*

La puissance d'une langue dépend des endroits où se trouvent les personnes qui la parlent. Il faut considérer cette dispersion tant sur le plan géographique que social.

Les locuteurs du malgache officiel et du français connaissent une forte dispersion géographique avec la politique actuelle de décentralisation de l'administration, de l'enseignement, des entreprises industrielles et commerciales, mais par ailleurs, ces locuteurs occupent des positions-clés à tous les niveaux des structures étatiques et économiques.

— *Le facteur économique*

Jusqu'à une période récente, la plupart des entreprises industrielles et commerciales étaient localisées dans la région de la capitale. Cette concentration a contribué à raffermir le prestige de la variété associée à ces activités économiques et à la région. Aujourd'hui, le malgache officiel et le français sont les langues dans lesquelles fonctionne la classe dominante qui exerce la responsabilité économique et politique.

— *Le facteur idéologique*

En décembre 1975, Madagascar a opté pour la voie du socialisme. Le fondement, les principes, les grandes options et les objectifs de cette voie sont consignés dans la Charte de la Révolution Socialiste Malagasy (appelée aussi le Livre Rouge). Ce livre rédigé en malgache officiel et possédant une version en langue française, est l'ouvrage de référence pour toutes les décisions concernant la vie nationale. Parce qu'elles sont associées au texte qui fait foi, ces deux variétés voient leur prestige renforcé.

— *Le facteur culturel*

L'une des expressions de la puissance linguistique est l'importance de l'influence culturelle que peut avoir le rayonnement d'une langue. Cette influence dépend non seulement du volume de la production écrite dans cette langue (volume qui est aussi fonction du degré de normalisation de cette dernière), mais aussi du nombre de personnes qui peuvent avoir accès à cette production.

Ces conditions sont réunies pour le malgache officiel et le français. En effet les livres qui circulent actuellement à Madagascar (qu'ils soient édités sur place ou importés) sont écrits soit en malgache officiel soit en français, et le rayonnement de ces variétés se trouve favorisé par la politique de démocratisation de l'enseignement.

Parce que trop générales, les critères d'observations proposés par FERGUSON, MACKEY et STEWART ne suffisent pas pour appréhender la complexité et la dynamique d'une situation en constante évolution. Aussi pour mieux cerner le statut fonctionnel des variétés linguistiques en présence, avons-nous tenté d'analyser à travers les situations d'emploi de chaque variété, la proportion de son emploi et les contraintes qui déterminent le choix du locuteur. Par ailleurs, adoptant la démarche de la "folk-linguistics", nous avons cherché à connaître les attitudes que les locuteurs ont vis-à-vis des variétés linguistiques et les jugements qu'ils énoncent à leur égard.

## 5. LES SITUATIONS D'EMPLOI DU MALGACHE OFFICIEL, DES DIALECTES ET DU FRANÇAIS

Pour inventorier ces situations d'emploi, nous avons effectué une première distinction entre les situations où les variétés sont parlées et les situations où elles sont écrites. A l'intérieur de ces deux ensembles, nous avons procédé à une distinction entre les situations actives (celles qui mettent en jeu la compétence émetteur-récepteur) et les situations passives (celles qui mettent en jeu la compétence réceptive). Nous avons ensuite regroupé ces situations en fonction de différents champs d'expériences et de relations humaines:

- les relations familiales,
- les relations grégaires,
- les relations professionnelles,
- les relations commerçantes et civiles,<sup>8</sup>
- la fréquentation des media,
- les activités scolaires.

### 5.1 Les situations actives dans lesquelles les variétés sont parlées

Dans les relations familiales ou grégaires, c'est le malgache vernaculaire qui est le plus fréquemment employé. En effet, critère d'appartenance à un groupe, l'usage du dialecte a aussi une connotation d'authenticité, de familiarité et de spontanéité.

Lorsque les interlocuteurs appartiennent à des ethnies différentes, et que le problème d'intercompréhension ne se pose pas, chacun conserve son propre dialecte. Dans le cas contraire, chacun s'efforce en parlant de ne pas utiliser les formes spécifiques de son dialecte pour utiliser un parler hybride dont le malgache officiel constitue l'un des pôles.

Lorsque les interlocuteurs sont bilingues (français-malgache), le français intervient surtout comme un des codes du discours mixte ou métissé.<sup>9</sup> Mais le français peut être aussi utilisé pour se valoriser face à un interlocuteur ou un entourage qui ne maîtrise pas très bien cette langue. Cette idée de se valoriser se retrouve en partie dans cette propension à parler français lorsqu'on est légèrement "parti" et que l'on veut attirer les bonnes grâces d'une fille.

Dans les relations professionnelles, c'est encore le malgache (vernaculaire et officiel) qui prédomine. Le français n'est employé que lorsque le caractère technique de la conversation l'exige et le plus souvent, comme dans le cas précédent, en tant qu'un des codes constitutifs du discours mixte ou métissé.

En général, dans un rapport statutaire de type collègue/collègue, c'est le vernaculaire qui est utilisé. Par contre, dans les rapports avec un interlocuteur perçu comme un supérieur hiérarchique, on a tendance à employer le malgache officiel, et face à ses subordonnés, un chef de service peut parfois utiliser le français pour affirmer son autorité.

On constate par ailleurs que plus on monte dans la hiérarchie d'une entreprise (ou d'une administration), plus l'emploi du français est fréquent. C'est ainsi que dans certaines entreprises, les réunions de direction ou les conseils d'administration se déroulent entièrement en français bien que tous les participants soient malgachophones.

Dans les relations commerçantes et civiles, le français est peu utilisé, c'est l'usage du malgache qui prédomine. En général, les employés répondent aux clients ou aux usagers dans la variété que ces derniers utilisent pour formuler leurs questions. Si l'employé ne la maîtrise pas, il répond en malgache ou dans un parler qui tend à s'en rapprocher.

Si on considère la situation du côté de l'utilisateur ou du client, ce dernier choisit la variété qu'il va utiliser en fonction du lieu où se déroule la transaction et de la manière dont il perçoit son interlocuteur. Ainsi, lorsqu'une personne entre dans un bureau administratif ou dans les bureaux d'une entreprise importante, elle tend à utiliser pour les premiers échanges verbaux le malgache officiel (ou une approximation de cette variété). Ce choix est

déterminé, non seulement par le cadre où se déroule l'interaction, mais aussi par le statut de l'employé qui représente pour la personne un pouvoir économique, soit un pouvoir administratif (ce prestige dont jouissent les employés de bureau, surtout les "fonctionnaires" remonte à la colonisation). L'usager ou le client ne passe au malgache vernaculaire que lorsqu'il "sent" que l'employé veut et peut le suivre dans cette variété.

Dans les activités scolaires et particulièrement dans l'école primaire et le premier cycle du secondaire (qui sont entièrement malgachisés), les élèves, pendant les cours, tentent d'identifier leur discours au malgache officiel qui est la norme linguistique. Par contre, pendant la récréation, c'est le vernaculaire qui est employé. Le français apparaît parfois dans les jeux ou dans les propos destinés à faire rire.

Dans le second cycle du secondaire, la situation est plus complexe à cause des difficultés rencontrées à ce niveau par la politique de malgachisation (présence de coopérants techniques ou d'enseignants non formés pour enseigner en malgache, etc.)

Lorsque l'enseignant est malgachophone, les échanges verbaux se font souvent pendant les cours dans un "mélange" de malgache et de français. Nous avons alors soit des unités de communication en malgache avec des éléments en français (souvent des termes techniques ou des concepts qui n'ont pas encore une traduction "officielle"); soit une alternance de malgache et de français qui coïncide avec le passage d'une séquence de discours à une autre.

## 5.2 Les situations passives où les variétés sont parlées

### 5.2.1 La fréquentation des média

#### — *La radio*

L'unique chaîne nationale émet d'une façon continue 18 heures par jour (de 6 heures du matin à minuit). De 6 à 22 heures, elle émet en langue malgache, et de 22 heures à minuit, en langue française. Outre ces deux heures, trois "journal parlé" de 15 minutes environ chacun et répartis dans la journée, sont réalisés dans cette langue.

Pendant les heures d'émission en langue malgache, c'est le malgache officiel qui prédomine. Les dialectes ne sont employés que dans les interviews et le plus souvent par la personne interviewée lorsqu'elle ne maîtrise pas la langue officielle. Jusqu'à une époque récente, les réponses en dialectes étaient "traduites" en malgache officiel à l'intention des auditeurs.

L'utilisation du malgache officiel comme langue de présentation pose pour une partie de la population un problème de compréhension. L'obstacle est essentiellement d'ordre phonique (réalisation des phonèmes, débit, intonation).

Le problème de compréhension s'accroît lorsqu'il s'agit du journal parlé car en plus des difficultés d'ordre phonétique et prosodique (liés aux caractères de l'écrit oralisé et aux procédures de traduction des dépêches étrangères), l'auditeur est confronté à des néologismes inhérents à la politique de malgachisation et au courant de changement qui traverse la société malgache.

#### — *La télévision*

La télévision malgache émet sur une chaîne unique de 19 à 21.30 heures. La présentation des émissions est bilingue. La plupart des productions sont des productions étrangères en langue française. Pour des raisons financières, les productions en langue malgache sont peu nombreuses. Chaque soirée comporte par ailleurs deux journaux télévisés (un en malgache officiel et un en français) qui dure chacun vingt minutes environ.

### — *Le cinéma*

La plupart des grandes villes de Madagascar possèdent une ou plusieurs salles de cinéma dont le taux de fréquentation est relativement élevé. Les films qui y sont projetés sont pour la plupart, sinon tous, en langue française ou sous-titrés en français.

#### 5.2.2 Les discours

Les discours officiels se font en malgache officiel et/ou en français selon le public et les circonstances. Ils peuvent être parfois émaillés de proverbes ou d'expressions en dialecte qui assurent la fonction phatique.

Le dialecte peut-être employé lorsque le public est restreint et lorsqu'il est ethniquement homogène, ou encore lorsque le discours est associé à des circonstances relevant des traditions et des coutumes ethniques (connotation de solidarité et d'authenticité).

### 5.3 Les situations actives dans lesquelles les variétés sont écrites

#### 5.3.1 La correspondance personnelle

C'est le malgache officiel qui prédomine dans la correspondance personnelle. L'emploi du français dépend du niveau d'instruction de l'expéditeur et du destinataire. Lorsque tous deux sont bilingues, il n'est pas rare que les deux langues soient utilisées en même temps pour rédiger la lettre. Si les dialectes sont très peu utilisés à l'écrit, c'est parce que l'école nous a habitué à rédiger en malgache officiel et en français, et aussi parce que l'orthographe des différents dialectes reste flottante, ce qui risque de perturber la compréhension du lecteur. Lorsqu'on emploie le dialecte, c'est le plus souvent comme un des codes du discours mixte ou métissé, avec le malgache officiel et/ou le français.

#### 5.3.2 La correspondance professionnelle et administrative

La correspondance professionnelle est dominée par le français qui reste l'outil de travail privilégié aussi bien à l'intérieur d'une entreprise, qu'entre les divers services du secteur "tertiaire".<sup>10</sup>

Cette prédominance est due aussi bien au type de formation qu'a reçue le personnel travaillant dans ce secteur (les cadres et les employés ont été formés pour la plupart dans un système d'enseignement où le français était la langue de formation), qu'au fait que les outils de travail (textes ou documents de référence, formulaires, etc.) sont le plus souvent rédigés en français.

Dans l'administration, l'emploi du malgache officiel et du français est déterminé par la règle qui veut que l'on réponde dans la même langue que celle dans laquelle la lettre qui vous est adressée a été rédigée.

Une analyse que nous avons effectuée sur la correspondance d'un service administratif de la ville de Toliary montre toutefois que le taux d'emploi du malgache officiel ou du français varie selon que l'on monte ou l'on descend dans la hiérarchie administrative.

Au niveau des instances centrales (Administration du Faritany, Ministères, etc.) l'usage du français prédomine. L'emploi du français va en diminuant lorsqu'on "descend" vers les collectivités décentralisées de base (firaisana, fokontany). Cette situation s'explique moins par le niveau en français des employés et des élus qui ne permet pas l'usage de cette langue, que par la nature des actions et des relations de ces collectivités, lesquelles sont orientées vers des administrés dont la plupart ne maîtrisent pas le français.

Cette distribution est telle qu'on peut dire que la maîtrise du français constitue une ligne de clivage entre ceux qui prennent les décisions et ceux qui les exécutent.

### 5.3.3 Les relations commerçantes et civiles

Dans ce type de relation, le choix de la variété linguistique pour rédiger par exemple une lettre est déterminé par:

- le degré d'instruction de l'usager, du client ou de l'administré (donc celui qui écrit la lettre);
- la façon dont il perçoit la relation avec le destinataire de la lettre (informelle/transactionnelle);
- l'objet et le caractère du contenu de la lettre.

Aussi cette secrétaire utilise-t-elle le français pour les demandes qu'elles adresse à son chef de service parce que:

“(...) izany hono no fanajana, fa raha teny gasy dia tsy “pris en considération” ”.  
(C'est, paraît-il, une marque de respect que si on emploie le malgache (la lettre) n'est pas pris en considération).

Et c'est ce qui explique que 63 des élèves de terminale que nous avons interrogés disent utiliser le français pour rédiger une lettre importante (demande de bourse, inscription à un examen, demande d'emploi).

Mais si le directeur d'une entreprise emploie le français pour constituer le dossier qu'il doit soumettre à son banquier pour obtenir un crédit, c'est beaucoup plus pour des raisons d'ordre technique. Ce même directeur écrit en malgache au comité de vigilance de son quartier pour se plaindre d'un voisin trop bruyant (l'usage du français serait ici “déplacé” et son auteur risquerait d'être traité de “bourgeois réactionnaire”).

## 5.4 Situations passives dans lesquelles les variétés sont écrites

### 5.4.1 La presse

Outre le Journal Officiel dont les textes sont publiés en malgache et en français, les deux plus grands quotidiens — *Madagascar Matin* (12 600 exemplaires) et *Atrika* (7 000 exemplaires) le journal porte-parole du parti AREMA (“Avant-garde de la Révolution Malgache” dont le Secrétaire Général est le Président de la République) — sont des journaux bilingues.

Sur les 8 pages que comporte en moyenne le numéro de *Madagascar Matin*, seule une page est rédigée en malgache. Pour le journal *Atrika*, la proportion est inverse: 2 pages en langue française sur les 8 pages rédigées en moyenne, proportion que nous retrouvons dans l'hebdomadaire catholique *Lakroa* (16 000 exemplaires).

Les autres quotidiens *Imongo Vaovao* (6 000 exemplaires), *Maresaka* (5 000 exemplaires) sont entièrement en malgache officiel. C'est aussi le cas de l'hebdomadaire *vaovao* (12 000 exemplaires) et du mensuel *Fokonolona* (15 000 exemplaires).

Seuls deux journaux utilisent le vernaculaire pour rédiger certains de leurs articles. Il s'agit de l'hebdomadaire *Ndao* l'organe du parti MFM (parti prolétarien) (5 000 exemplaires) et du mensuel *Langoro* (3 000 exemplaires) dont le fondateur est un partisan déclaré de l'utilisation des dialectes dans les media.

Il faut noter que les journaux français tel que *Le Monde*, *Le Point*, *Le Nouvel Observateur* ou *L'Express*, aussi bien qu'*Afrique Asie* et jusqu'à une période récente, *Jeune Afrique*, sont diffusés à Madagascar. Toutefois, leur diffusion se limite à un public restreint (étudiants, enseignants, cadres).

### 5.4.2 Les livres

Les livres actuellement en circulation ou mis en vente sont pour la plupart des livres importés et rédigés en français.

Avec la politique de malgachisation, un effort a été fait pour éditer sur place et en langue malgache. C'est ainsi qu'en 1978, il y a eu 164 titres édités en malgache (tirés à 581 500 exemplaires) contre 52 en langue française (75 000 exemplaires). Il s'agit surtout d'ouvrages scolaires.

Mais comme la presse écrite, les livres ne touchent encore qu'un public restreint. Cette situation est due en partie à leurs prix élevés. Les gens ne consentant à faire l'effort financier que pour les ouvrages scolaires et les livres utilitaires.

## 6. JUGEMENTS, ATTITUDES ET REPRESENTATIONS SOCIALES

L'inégalité de statut mise en évidence par la typologie des fonctions et l'analyse des situations d'emploi est confirmée par les attitudes que les locuteurs ont à l'égard des variétés linguistiques, les jugements qu'ils émettent, ainsi que les modèles qu'ils associent à leurs usages.

### 6.1 Le malgache officiel

Le malgache officiel est reconnu par la majeure partie des gens comme une langue prestigieuse. Cette variété est non seulement:

- "fiteny malagasy ambony, fiteny malagasin'ny avara-pianarana" (homme, ethnie Antaimoro, niveau BEPC)  
(une variété supérieure du malgache, le malgache parlé par les intellectuels);
- "fiteny ekena amin'ny fanadinana eto Madagasikara" (homme, ethnie Mahafaly, niveau BAC)  
(la variété acceptée aux examens à Madagascar);
- "fiteny eken'ny fanjakana ho fifandraisana amin'ny vahoaka" (homme, ethnie Merina)  
(une variété adoptée par l'Etat pour communiquer avec le peuple),

mais elle est aussi une des conditions de l'existence de la nation malgache et un facteur de l'unité nationale:

- "Miankina amin'ny fisian'ny teny no mahavelona ny firenena, izany hoe rana tsy misy io malagasy ofisialy io dia mety nisy fizarazarana eto amintsika" (homme, ethnie Merina, niveau BAC)  
(La vitalité d'une nation est liée à l'existence d'une langue, c'est-à-dire: sans ce malgache officiel, le pays serait divisé);
- "Ny malagasy ofisialy dia teny malagasy ifanarahana mba hahamora ny fitenenana satria raha samy hampiasaina daholo ny fiteny eto Madagasikara dia mety tsy misy fifandraisana" (homme, ethnie Antaisaka, niveau BEPC)  
(le malgache officiel est une variété reconnue par tous pour faciliter la communication, car si on utilisait tous les parlers qui existent à Madagascar, cela pourrait entraver la communication).

Outre le modèle ethnique du type:

- "Ny olona mahay miteny sy manoratra io dia ny Merina" (homme, ethnie Mahafaly, niveau CEPE)  
(les gens qui savent parler et écrire le malgache officiel sont les Merina),

les modèles associés à l'emploi du malgache officiel font surtout référence au niveau intellectuel du locuteur et à son appartenance sociale:

- “Ny avara-pianarana” (homme, ethnie Antaisaka, niveau BEPC)  
(les intellectuels);
- “Ny olona nianatra” (femme, ethnie Merina, niveau BEPC)  
(les personnes qui ont fait des études);
- “Ny olona manana Fahaizana manokana momba an'io” (homme, Tanalana, niveau BEPC)  
(les personnes qui l'ont étudié particulièrement);
- “Ny olona nianatra indrindra fa ireo amony toerana” (homme, ethnie Mahajaly, niveau BAC)  
(les personnes qui ont fait des études surtout ceux qui sont haut-placés).

Cette constante référence au niveau d'instruction des locuteurs pose deux problèmes qui sont étroitement liés: d'un côté, l'écrit comme fondement du prestige social de la langue officielle, et de l'autre, les conditions d'acquisition du malgache officiel (du moins son aspect écrit) par un apprentissage scolaire (à l'inverse de l'acquisition des dialectes qui ne passe pas par l'école).

## 6.2 Les dialectes

Nous n'avons pas relevé chez nos informateurs des réponses qui reflètent une attitude négative ou hostile à l'égard des dialectes. En fait, les attitudes sont nuancées et sont déterminées par le domaine considéré.

C'est ainsi que les personnes que nous avons enquêtées veulent par exemple qu'à la radio, les dialectes soient plus souvent utilisés. En effet, comme la radio ne fait appel qu'à la compréhension auditive, les auditeurs préfèrent qu'on y emploie le ou les variétés qu'ils pratiquent quotidiennement. Un changement d'attitude intervient dès que les informateurs abordent le domaine scolaire. Comme ils sont conscients que les dialectes ne peuvent pas, dans le contexte actuel, assurer l'acquisition d'avantages professionnels ou sociaux (contrairement au malgache officiel et au français), nos informateurs ne sont pas partisans du renforcement de l'emploi des variétés régionales à l'école. Ils ne vont pas cependant jusqu'à leur rejet, car pour eux, connaître un dialecte, c'est pouvoir connaître ceux qui le parlent et la région où on le parle; et le parler, c'est une façon d'affirmer son appartenance à son groupe ethnique.

Il faut, par ailleurs, noter qu'il existe une hiérarchisation à l'intérieur des dialectes. Elle est notamment fondée sur les activités économiques de leurs locuteurs. Par exemple, chez les Antandroy (éleveurs) qui viennent s'installer comme agriculteurs dans la région de Mandoto (à 250 kilomètres de la Capitale, dans le Moyen-Ouest), le parler betsileo jouit d'un prestige qui est lié au fait que les Antandroy, ne connaissant pas les techniques de la riziculture irriguée, doivent faire appel à des journaliers Betsileo (eux aussi des immigrants) pour les aider à travailler leurs rizières. Autre exemple, en pays Vezo (les Vezo sont des pêcheurs), le statut subjectif du parler bara est minoré car les Bara sont des éleveurs nomades qui ne connaissent ni la mer ni la pêche.

Mais cette hiérarchisation peut avoir une référence culturelle, certaines ethnies étant jugées plus “civilisées” que d'autres. Ainsi ce Tanalana préfère-t-il employer le dialecte vezo (ou la variété locale) plutôt que le sien, lorsqu'il est à Toliary car:

“ny Tanalaña heverin'olo hoe tsy “civilisé”, ka ny vezo izany civilisé (...) Raha misy fivorina vezo eo na Masikoro ka misy manao teny tanalaña dia meheza'dreo”;  
(les gens pensent que les Tanalaña ne sont pas civilisés, mais que les Vezo le sont. S'il y a par exemple, dans une réunion de vezo ou de Masikoro quelqu'un qui parle tanalaña, les autres se moqueront de lui).



### 6.3 Le français

Le français est lui aussi investi d'un prestige. Toutefois, ce prestige est différent de celui du malgache officiel, en ce sens que les attitudes des locuteurs sont plutôt déterminées par des facteurs d'ordre socio-économique.

Condition de la mobilité sociale, la maîtrise de cette langue est surtout valorisée chez les illettrés et les personnes de condition modeste où elle est nettement perçue comme la condition essentielle de la réussite sociale:

- “Mahavao anay henane zao any ty zanay tsy nianatse teny vazaha. Ze nanay tene bazaha nahazo asa aby, nahazo aombe, soa trano” (femme, Tanalaña cultivatrice)  
(si nous sommes actuellement aussi pauvres, c'est parce que nous n'avons pas appris le français. Ceux qui ont appris le français ont trouvé du travail, ont eu des boeufs, une belle maison);
- “Tsy ita'ao ze mahay tene farantse mandeha an-dafy aña reo. Aña reo nianatse laha avy atoy vazaha bey mpañarivo” (homme, Tanalaña cultivateur)  
(vous ne voyez pas ceux qui connaissent le français partent au-delà des mers, là-bas ils étudient et reviennent riches au pays).

Cette valorisation peut parfois entraîner chez des gens une attitude réticente à l'égard de la politique de malgachisation de l'enseignement:

- “Ey'fe ie fitake anay io. Mañino ty aña bey io aby mianatse tene frantse io? ”  
(Ah! c'est pour nous tromper. Pourquoi ces fils de notables apprennent-ils le français?)
- “Tsy ampianara farantse ty ananay soa atao am-bany ho asane”  
(On n'apprend pas le français à nos enfants pour qu'ils ne puissent occuper que des emplois subalternes).

Les modèles associés à l'usage du français confirment le prestige dont est investi cette langue. Ce sont des modèles que le français partage avec le malgache officiel: les intellectuels, les “lettrés”, “ireo atao hoe “classes privilégiées”” (ceux qu'on appelle “classes privilégiées”). En revanche:

- “ireo olona tantsaha dia tsy mba nisy nianatra ka tsy mahalala manoratra sy mampiasa teny frantsay”  
(les paysans, eux, ne sont pas allés à l'école, aussi ne savent-ils pas écrire et utiliser le français).

Par ailleurs, nos informateurs établissent une relation entre la maîtrise du français et les fonctions “prestigieuses”. Les plus souvent citées sont les enseignants, les avocats, les journalistes.

Leur attitude positive à l'égard du français, nos informateurs l'expliquent par la place importante qu'occupe encore cette langue dans l'enseignement, le monde des affaires et l'administration, et qui fait de sa maîtrise non seulement une arme pour lutter contre le sous-développement (cf Le Livre Rouge), mais aussi un facteur de mobilité sociale. Or malgré l'effort des responsables pour instaurer un bilinguisme généralisé, les conditions d'apprentissage du français sont telles que la maîtrise de cette langue reste l'apanage d'une minorité.

L'apprentissage du français, comme langue “étrangère” commence en principe dès la deuxième année de la scolarité dans l'Education de Base. L'objectif est de faire acquérir à l'élève, à la fin du cycle primaire, le français fondamental (adapté aux réalités malgaches), pour qu'il puisse “comprendre quelqu'un qui parle, d'une part, et de se faire comprendre en parlant, d'autre part, et enfin de comprendre un texte écrit, tout en étant capable d'écrire correctement soi-même” (Instructions relatives au programme de 1976).

Le volume horaire consacré à cette apprentissage est relativement important,<sup>11</sup> mais les résultats obtenus à la fin de l'Education de Base sont loin des objectifs fixés. Cet écart est dû essentiellement:

- à un milieu socio-culturel défavorable, car pour la majorité des élèves, ceux qui vivent en brousse, le français n'est pas une réalité quotidienne et quand bien même le milieu familial serait motivé, il ne peut apporter son aide, faute de moyens culturels;
- à une motivation intrinsèque négative chez les élèves parce que, pour la plupart d'entre eux, le français n'est pas un outil de communication indispensable, leur langue maternelle suffit amplement pour leurs besoins linguistiques quotidiens;
- à des carences dans la formation des instituteurs qui n'ont pas été suffisamment préparés pour enseigner le français en tant que langue étrangère, sans compter le fait que certains ne maîtrisent pas la langue qu'ils doivent enseigner;
- à l'insuffisance de l'encadrement et du matériel pédagogique;
- à l'effectif pléthorique des classes.

Ce sont en gros les mêmes types de problèmes que l'on rencontre dans l'enseignement secondaire, mais en amont de ce contexte défavorable, il faut déplorer l'absence d'une politique linguistique explicite précise, qui se traduit par des circulaires et des directives confuses ou imprécises.

Bien que le malgache et le français soient tous deux investis d'un prestige, notamment lorsqu'ils sont en relation avec un marché linguistique "moderne", les rapports hiérarchiques qui s'établissent entre les variétés peuvent varier selon les groupes sociaux et les rôles que les individus assument dans ces groupes.

En simplifiant, on peut dire que chez les illettrés (μαγισ, prolétariat urbain) le statut subjectif du français est nettement supérieur par rapport au malgache officiel, qui, dans les domaines traditionnels (cérémonies d'initiation, culte des ancêtres, etc.), peut être lui-même relégué derrière le dialecte.

Dans les classes dominantes et moyennes où l'éventail des rôles est plus large (on peut être en même temps militant d'un parti progressiste, cadre dans une entreprise, parent d'élèves et chef de son clan), la place que l'individu va attribuer à chacune des variétés linguistiques dans son échelle de valeurs peut varier selon le rôle qui prédomine dans une situation donnée. Quoi qu'il en soit, ses appréciations comportent souvent des contradictions à l'image de la société malgache traversée par des lignes de clivage aussi bien modernes que traditionnelles.

## CONCLUSION

Nous avons à Madagascar une situation où sont en usage trois variétés linguistiques: les dialectes, le malgache officiel et le français. Ces variétés sont de statut socio-politique inégal. D'un côté, nous avons les dialectes, et de l'autre, le malgache officiel et le français qui sont dotés des attributs qui fondent le prestige et la puissance linguistique.

Ces différentes variétés sont fonctionnellement différenciées. C'est ainsi que les communications institutionnalisées (media, enseignement, relations administration/administrés) et d'une manière générale les situations publiques, officielles ou formelles sont les domaines privilégiés du malgache officiel et du français. De part leur statut de langues officielles (et de pouvoir), elles s'imposent comme seules légitimes sur le marché linguistique. Leur puissance et leur prestige sont d'autant plus grands que leur maîtrise reste une des conditions essentielles de la réussite sociale, une maîtrise qui ne peut s'acquérir que par un apprentissage scolaire. Par ailleurs, non seulement le malgache officiel permet de "fermer" la communauté linguistique que constitue la nation malgache, mais en outre, il permet de mettre en relation des individus qui sans lui ne pourraient pas former, sur un

territoire aussi vaste, un réseau d'interaction. Le français, lui, reste l'expression d'un pouvoir économique et politique tout en étant l'outil privilégié des relations internationales et la possibilité d'accès au monde moderne. Les dialectes sont, quant à eux, associés aux situations informelles et familières ainsi qu'à des situations qui relèvent des coutumes et des traditions. Critère d'appartenance à un groupe, l'emploi du dialecte a aussi une connotation d'authenticité, de familiarité et de spontanéité.

Dans les situations où le locuteur a une possibilité de choix, le choix de la variété est fonction:

- du canal utilisé (oral/écrit);
- de l'objet du discours (technique/non technique, important/non-important, etc.);
- du cadre où se déroule l'interaction ou la transaction;
- du locuteur-auditeur (âge, sexe, ethnie, catégorie socio-professionnelle);
- de la nature des rapports entre les interactants (dominé/dominant, familier/non familier, rapport d'égalité, etc.);
- du domaine sociolinguistique considéré.

Nous n'avons pas toutefois une diglossie au sens où l'entend FERGUSON, c'est-à-dire une complémentarité fonctionnelle stricte, car avec la politique de malgachisation et de décentralisation, nous avons vu que le malgache officiel commence à pénétrer dans des domaines jusque là réservés au malgache officiel. Nous avons ainsi:

- un rapport de continuité interlinguistique entre le malgache officiel et le français, une situation qui n'est pas cependant assortie d'une discontinuité intralinguistique à cause du mode d'acquisition de ces variétés (essentiellement dans le cadre d'un apprentissage scolaire pour le français);
- un rapport de continuité interlinguistique entre le malgache officiel et les dialectes, mais le "poids" qu'a le malgache officiel dans les institutions ne favorise pas la discontinuité intralinguistique;
- un rapport de discontinuité interlinguistique entre le français et les dialectes.

La situation linguistique à Madagascar présente des différences par rapport aux situations que nous pouvons rencontrer dans les autres pays d'Afrique ou dans les îles de l'Océan Indien.

Le premier élément de différenciation réside dans le fait que les deux variétés H sont en même temps les langues officielles de l'Etat, ce qui a pour résultat de renforcer l'inégalité de statut des différentes variétés linguistiques.

D'un côté, cette situation peut constituer un frein à la réduction de l'inégalité de prestige entre le malgache officiel et le malgache dialectal, réduction indispensable pour revaloriser les dialectes afin que puisse s'élaborer un malgache commun; mais de l'autre, elle a l'avantage de réduire le sentiment d'insécurité linguistique dans la mesure où dans certaines situations, elle laisse le choix lorsque seule une des langues de prestige est correctement maîtrisée.

L'autre élément de différenciation se trouve dans la complexité de la situation dont la genèse est liée à un contexte historique et sociolinguistique particulier.

La situation actuelle est en effet le résultat de l'imbrication de deux types de diglossie. Le premier, une diglossie malgache officiel/dialectes s'est mise en place au XIX<sup>e</sup> siècle, sous le règne de RADAMA I avec la politique d'expansion du pouvoir royal et la standardisation de la langue de la classe dirigeante par les missionnaires de la London Missionary Society. A cette situation originellement malgache, est venue se superposer, avec la colonisation, la langue française, dans laquelle le colonisateur voyait l'outil privilégié pour réaliser sa politique d'assimilation, créant ainsi une diglossie langue du colonisateur/langue du colonisé qui correspondait à la distribution du pouvoir au sein de la société de l'époque. Cette

superposition du français n'a cependant pas bouleversé les rapports entre le malgache officiel et les dialectes, elle a au contraire renforcé l'inégalité de prestige qui existait déjà entre ces deux variétés sous la royauté merina, dans la mesure où le dialecte merina est devenu l'auxiliaire de la langue du colonisateur, donc associé au pouvoir.

Si nous considérons maintenant les composantes linguistiques de la situation, nous constatons qu'il n'y a pas une variété standard L (low) codifiée et homogène, mais que nous avons au contraire plusieurs variétés L dont certaines n'ont pas encore fait l'objet de description. Par ailleurs, à l'intérieur de cet ensemble de variétés L, se fait une hiérarchisation qui varie selon la communauté linguistique considérée.

La diglossie malgache se caractérise enfin par le fait qu'entre le malgache officiel — l'une des variétés H — et les dialectes nous sommes en présence d'un continuum et non d'une rupture; aussi, est-il souvent difficile de dire d'un énoncé qu'il est entièrement en variété H ou L.

Ce travail n'est qu'une première approche de la situation linguistique à Madagascar. Les conclusions que nous avons avancées ne sont pas définitives et peuvent être discutées. La situation linguistique d'une nation qui connaît une mutation économique et politique est en effet trop complexe pour que l'on puisse l'appréhender uniquement par une approche macro-sociolinguistique même si cette dernière s'efforce de fonder sa démarche sur des données de la réalité, sur des faits où le social, la politique, l'économie et l'histoire sont intimement liés.

## NOTES

<sup>1</sup> Une collectivité décentralisée est définie par l'ordonnance n° 76-044 du 27 décembre 1976 comme: "une portion du territoire national dans laquelle l'ensemble de ses habitants électeurs de nationalité malagasy dirige l'activité locale en vue du développement économique, social, culturel et éducatif. Le regroupement de plusieurs "fokontany" voisins, liés par des intérêts communs ou complémentaires constitue le "firaisampokontany" dont le regroupement forme à son tour le "fivondronampokontany". Enfin le regroupement de plusieurs "fivondronampokontany" constitue le "faritany".

<sup>2</sup> L'évaluation au 1<sup>er</sup> janvier 1972 (source INSRE) donne les chiffres suivants:

Antaifasy	98 046
Antaimoro	272 121
Antaisaka	105 468
Antakarana	10 569
Antambahoaka	31 273
Antanoroy	428 350
Antanosy	189 013
Bara	267 107
Betsileo	963 968
Betsimisaraka	1 165 592
Bezanozano	61 761
Mahafaly	136 010
Merina	2 066 994
Sakalava	470 156
Sihanaka	187 871
Tanala	293 434
Tsimihety	672 847
Autres malgaches	168 945

<sup>3</sup> Le prêtre portugais L. MARIANO (in *Relation du voyage de découverte fait à l'île Saint-Laurent dans les années 1613-1614*) avait relevé la ressemblance entre la langue "bouque" (c'est-à-dire le malgache) et le malais.

Ces liens entre le malgache et les langues pratiquées dans les Indes Orientales furent si évidents pour les voyageurs de l'époque qu'E. de FLACOURT écrivit dans l'"Avertissement" de son *Dictionnaire de langue malgache* (1658): "Pour savoir de quelle langue tient la langue de Madagascar, il faudrait être versé dans la connaissance de beaucoup de langues et particulièrement des Indes Orientales avec lesquelles elle a le plus de rapport".

En 1708, le Hollandais A. REELAND publia une des premières études comparatives du malgache et du malais.

<sup>4</sup> Dans leur rapport du 20 novembre 1825, destiné à la London Missionary Society, les missionnaires JONES et GRIFFITHS écrivaient: "It is the wish of the King that the dialect of Imerina should become the most prevalent dialect and the most extensively understood throughout the Island, that he may have persons able to carry on a communication from every district and canton in Madagascar with the head of Government in Tananarivou".

<sup>5</sup> Bien avant la venue des Européens, les malgaches possédaient déjà une écriture: le Sorabe (grande écriture) — de l'arabe surat — dont l'introduction à Madagascar est liée à l'arrivée des groupes islamisés vers le XIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait d'une écriture arabe modifiée en fonction des spécificités de la langue malgache. Les Antaimoro en étaient les dépositaires. Les Rois de l'Imerina avaient ainsi fait venir dans leur cour des scribes Antaimoro.

Bien qu'elle ait permis l'émergence d'une littérature écrite ancienne, cette écriture a ses insuffisances. Les travaux de BERTHIER et de FERRAND et plus tard ceux de DEZ ont montré que cette écriture ne transcrivait pas d'une manière précise et régulière les sons du malgache, malgré les modifications graphiques que les scribes Antaimoro ont fait subir à l'alphabet arabe; et à cause de l'absence des règles de transcription bien définies, un mot pouvait avoir dans un même texte plusieurs transcriptions.

<sup>6</sup> En 1835 fut imprimé à Antananarivo le Dictionnaire de FREEMAN et JOHNS. Les mots malgaches y sont classés alphabétiquement selon leurs radicaux. Ce dictionnaire fut suivi par la grammaire de FREEMAN en 1838.

<sup>7</sup> La première école fut ouverte le 8 novembre 1820. Au début de la scolarisation, la Bible fut l'unique livre de travail dans les écoles, mais rapidement les missionnaires ont élaboré des manuels en langue malgache. Quant à la langue d'enseignement, elle fut au début l'anglais, mais dès 1823, les missionnaires étaient capables d'enseigner en malgache.

De 12 élèves (appartenant à la famille royale ou d'origine noble) en 1820, l'effectif est passé à 1 000 en 1824 et en 1826 il y avait 30 écoles pour 2 051 élèves. Le *Madagascar Times* du 17 février 1885 donnait la situation suivante:

1 155 écoles  
133 695 élèves inscrits  
79 324 élèves assidus  
41 168 élèves capables de lire

<sup>8</sup> Les "relations commerciales et civiles" sont "les relations que nouent le consommateur, le citoyen, l'administré... l'étranger, avec différents agents (relevant pour la plupart du secteur économique dit "tertiaire") qui assurent dans une société industrielle la circulation des biens et le fonctionnement des services au contact direct de l'usager". D. COSTE et al., *Le Niveau Seuil*. Strasbourg 1974; page 63.

<sup>9</sup> Nous appelons "discours mixte" ou "alternance de codes" le passage d'une variété linguistique à une autre qui coïncide soit avec le changement de tour de parole, soit avec le passage d'une séquence de discours à une autre.

Nous réservons le terme de "discours métissé" pour toute séquence construite à partir de plusieurs codes, donc caractérisée par son hétérogénéité.

<sup>10</sup> Une enquête menée auprès de 32 employés d'une compagnie d'assurances de la Capitale, pour savoir quelle langue ils utilisaient le plus souvent dans leur travail, a donné les résultats suivants:

français            22  
malgache            3  
les deux langues    5  
pas de réponses    2

Lorsque nous avons demandé à ces mêmes employés dans quelle langue ils étaient le plus à l'aise pour travailler, les réponses furent:

en français        20  
en malgache        8  
dans les deux  
langues            4

<sup>11</sup> Volume horaire hebdomadaire du malgache, du calcul et du français dans l'Education de Base (sur un total de 25h50 de travail:

Classe	Malgache	Calcul	Français
T2 (2 <sup>e</sup> année)	10.35	5.20	3.20
T3 (3 <sup>e</sup> année)	7	5.20	3.20
T4 (4 <sup>e</sup> année)	7	5.20	5
T5 (5 <sup>e</sup> année)	7	5.20	5

## BIBLIOGRAPHIE

- ALEXANDRE, P. 1961. "Problèmes linguistiques des Etats négro-africains à l'heure de l'indépendance" in *Cahiers d'études africaines*. II, 6, p. 177-195.
- 1967. *Langues et langage en Afrique Noire*. Paris, Payot.
- 1968. "Some linguistic problems of Nation-Building in Negro Africa" in *Language Problems of Developing Nations*. FISHMAN, FERGUSON, DAS GUPTA (éds), New York.
- 1971. "Multilingualism" in *Linguistics in Sub-Saharan Africa*. T.A. Sebeok (ed).
- ALFA IBRAHIM SOW (éd.). 1977. *Langues et politiques de langues en Afrique Noire*. Paris, UNESCO.
- ALTHABE, G. 1969. *Oppression et libération dans l'imaginaire*. Maspero, 354 p.
- ALY. 1977. *Etude ethno-linguistique de quelques dialectes malgaches*. Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle d'Ethnologie, Université Paris X, 442 p.
- ANDRIAMARO, R. 1978. *La politique de l'enseignement à Madagascar de 1960 à 1972*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Sciences de l'éducation, Paris V, 288 p.
- ANDRIANASOLO, F. 1974. *Les terminales malgaches. Etude phonétique et phonologie*. Antananarivo, E.E.S. Lettres.
- ARCHER, R. 1976. *Madagascar depuis 1972: la marche d'une révolution*. L'Harmattan.
- BAGGIONI, D. 1980. "La langue nationale: problèmes linguistiques et politiques" in revue *La Pensée* n° 209 — Janvier 1980.
- BAL, W. 1966. "Politique linguistique en Afrique Noire", Colloque Institut Pédagogique National, Léopoldville, vol. 2, p. 5-22.
- 1975. "Etudes françaises et dialogues des cultures, le français et les langues africaines", Communications à la 2<sup>e</sup> table ronde des I.L.A., A.U.P.E.L.F. Lomé.
- 1977. "Langues africaines et française dans une situation de contact: note pour une problématique" in *Relation entre langues négro-africaines et la langue française*. C.I.L.F. p. 734-743.
- BARE-THOMAS. 1976. *Le dialecte Sakalava du Nord-Ouest de Madagascar*. Thèse 3<sup>e</sup> cycle (T.I. Phonologie et grammaire, T.II Lexique), Paris, O.R.S.T.M., 338 p + 270 p.
- BEMANANJARA, Z. 1972. "Etude de quelques cas d'interférences" in revue *Linguistique et Enseignement* n° 2, Antananarivo, I.L.A. p. 1-12.
- 1975. *Etude sur les fautes d'orthographe des élèves du primaire: dépouillement, essai d'analyse*. Antananarivo, I.L.A., 254 p.
- 1977. "La malgachisation: aperçu sur les problèmes relatifs à l'enseignement du français" in *Relation entre langues négro-africaines et la langue française*, p. 365-378.
- 1979. *Influence du phonétique merina sur le malgache écrit*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris VII, t. 2, Notes et annexes, 171 + 114 p.
- 1979. "Situation de l'enseignement du Français à Madagascar", in *Le français hors France*. Valdman (éd), Champion, Paris, p. 527-542.
- BERTHIER, H. 1934. "De l'usage arabico-malgache", *Mémoires de l'Académie malgache*. Antananarivo.
- BOITEAU. 1958. *Madagascar: Contribution à l'histoire de la nation malgache*. Editions Sociales, Paris.

- 1973. "Défense et illustration de la langue malgache", *La Nouvelle critique*, juin-juillet 1973, p. 50-54.
- BOURDIEU, A. 1977. "L'économie des échanges linguistiques", in *Langue française* n° 34, p. 17-34.
- BOUILLON, A. 1981. *Madagascar, le colonisé et son âme*. Paris, l'Harmattan, 422 p.
- BRANDSTETTER, R. 1894. "The relationship between the Malagasy and Malayan languages", trad. de BARON (R) in *Antananarivo Annual* n° 18 p. 155-175 et n° 19 p. 345-354.
- BULL, W.E. 1966. "The use of vernacular languages in education" in *Language in Culture and Society*. Hymes (ed).
- CALVET, L.J. 1974. *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*. Paris, Payot.
- CARAYOL-CHAUDENSON. 1973. "Aperçu sur la situation linguistique de la Réunion" in *Cahiers du Centre Universitaire de la Réunion*, n° 3, p. 1-44.
- CHAPUS, G.S. 1930. *L'organisation de l'enseignement à Madagascar sous l'administration du Général Galliéni*. Montpellier, 317 p.
- CHAUDENSON, R. 1979. "Le français dans les îles de l'Océan Indien (Mascareignes et Seychelles)" in *Le Français hors de France*. Valdman (éd.), Champion, Paris, p. 543-617.
- COMBES, M. 1976. *Langages religieux dans la société malgache, 1956-1972*. Thèse 3<sup>e</sup> cycle, Sociologie, Paris V.
- COUSINS, W.E. 1886. "Malagasy roots: their classification and mutual relations" in *Antananarivo Annual*. n° 10, p. 157-166.
- DAHL, C.O. 1951. "Etude de phonologie et de phonétique malgaches" in *Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap*. Bind XVI, p. 148-200.
- 1956. *Malgache et Maanjan*. Egede Instituttet, Oslo, 407 p.
- 1966. *Les débuts de l'orthographe malgache*. Universitets forlaget, Oslo, 52 p.
- DEMPWOLFF, O. 1934-1938. *Vergleichende Lautlehre des Austronesischen Wortschatzes*. 3 vol., Berlin.
- DESCHAMPS, H. 1953. *Méthodes et doctrines coloniales de la France*. Paris, Colin.
- 1959. *Les migrations intérieures passées et présentes à Madagascar*. Berger-Levrault, Paris.
- 1972. *Histoire de Madagascar*. Berger-Levrault, Paris, 358 p.
- DEZ, J. 1956. "Quelques réflexions sur les problèmes actuels de la linguistique malgache". B.A.M. t. 34, p. 81-103.
- 1963. "L'apport lexical de l'Indonésien à la langue malgache", in *Bulletin de Madagascar*. n° 200, p. 71-82.
- 1963. "Aperçu pour une dialectologie de la langue malgache" in *Bulletin de Madagascar*. n° 204, mai, p. 441-451, n° 205, juin, p. 507-520, n° 206, juillet, p. 581-607, n° 210, novembre, p. 973-994.
- 1964. "La malgachisation des emprunts aux langues européennes", *Annales de l'Université de Madagascar. Série Lettres et Sciences Humaines*, n° 3, p. 19-40.
- 1968. "Observation sur la structure phonétique de la racine malgache", B.A.M., t. XLVI, p. 259-269.
- 1969. "Pour une analyse structurale de la langue malgache". *Bulletin de Madagascar*. n° 274, p. 243-269.
- 1977. *La syntaxe du malgache*. Thèse d'Etat, Paris VII, t. 1: texte principal 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> parties: les constituants des énoncés, t. II texte principal 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> parties: la syntaxe des énoncés, t. III annexes, 295 p. + 305 p. + 399 p.
- 1978. "Le malgache" in *Inventaire des études linguistiques sur les pays d'Afrique Noire d'expression française et sur Madagascar*. C.I.L.F., p. 331-350.



- DOMENICHINI-RAMIARAMANANA, B. 1973. "Les problèmes de la francophonie à Madagascar. Communication au colloque Négritude africaine, négritude Caraïbe". Université Paris-Nord.
- 1977. *Le malgache: essai de description sommaire*. Selaif, Paris, 130 p.
- DJFONCHEL, L. 1974. "Le français d'Afrique: une langue, un dialecte ou une variété locale?", in *Dossiers pédagogiques: situation de langage et enseignement du français*, 13 (3) Paris, AUDECAM.
- ESOAVELOMANDROSO, F.V. 1976. "Langue, culture et colonisation à Madagascar: malgache et français dans l'enseignement officiel (1916-1940)" in revue *Omalysy Anlo*. n° 3-4.
- FANON, F. 1952. *Peau noire, masques blancs*. Le Seuil, Paris.
- 1961. *Les damnés de la terre*. Maspero.
- FERGUSON, FISHMAN, DAS GUPTA. 1968. *Language Problems in Developing Nations*. New York, Wiley and Sons.
- FERGUSON, C. 1959. "Diglossia" in *Word*. Vol. 15, p. 325-340.
- 1966. "National sociolinguistic profile formulas" in *Sociolinguistics*. Bright (éd.), Paris, Mouton 1966, p. 309-324.
- FERRAND, G. 1903. "Note sur la transcription arabico-malgache". *Mémoire de la Société Linguistique de Paris*. t. 12.
- 1908. *L'origine africaine des Malgaches*. Paris.
- 1909. *Essai de phonétique comparée du malais et des dialectes malgaches*. Geuthner, Paris.
- FISHMAN, J.A. 1967. "Bilingualism with and without diglossia; diglossia with and without bilingualism" in *Journal of Social Issues*. Vol. XXIII, n° 8.
- 1968. "Sociolinguistic perspective on the study of bilingualism", in *Linguistics*. n° 39, p. 21-50.
- 1969. "National languages and languages of wider communication in the developing nations" in *Language Use and Social Change*. W. Whiteley and University Press, p. 27-56.
- 1971. *Sociolinguistique*. Labor Nathan.
- FRIEDMAN, A. 1974. *La discrimination auditive des phonèmes français par des malgachophones* (test, enquête, dépouillement). Antananarivo, I.L.A. 171 p.
- GOFFMAN, E. 1973. *La mise en scène de la vie quotidienne*. 2 vol., Les éditions de minuit.
- 1974. *Les rites d'interaction*. Les éditions de minuit.
- GUEUNIER, GENOUVRIER, KHOMSI. 1978. *Les français devant la norme*. Champion, Paris.
- GUMPERZ, J. 1962. "Types of linguistic communities" in *Anthropological Linguistics*. Vol. 4, n° 1, p. 28-40.
- 1968. "The speech community" in *International Encyclopedia of the Social Sciences*. Macmillan, p. 381-386.
- HAUGEN, E. 1966. "Dialect, Language, Nation" in *American Anthropologist*. Vol. 68, p. 922-935.
- HEBERT, J.L. 1977. "La glottochronologie malgache". Communication 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Académie Malgache, Antananarivo.
- HOUIS, M. 1962. "Aperçu sociologique sur le bilinguisme en Afrique Noire" in *Notes africaines*. n° 96, Dakar.
- 1971. *Anthropologie linguistique de l'Afrique Noire*. Paris, P.U.F.
- 1973. "La francophonie africaine: en quoi est-elle spécifique?" in *Le français dans le monde*. n° 95.
- 1974. "Propos sur une analyse des situations de bilinguisme" in *Dossiers pédagogiques*. n° 13.

- HUGON, P. 1976. *Economie et enseignement à Madagascar*. I.I.P.E., Paris.
- HYMES, D. 1972. "On communicative competence" in *Sociolinguistics Selected Readings*. Pride and Holmes (eds), Harmondsworth, p. 269-293.
- INGLEHART, R.T., WOODWARD. 1973. "Language conflicts and political community" in *Language and Social Context*. Giglioli (éd.), p. 358-377.
- JARDEL, J.P. 1979. "De quelques usages des concepts de bilinguisme et de diglossie" in *Plurilinguisme: normes, situations, stratégies*. Wald, Manessy (éd.), l'Harmattan.
- JULIEN, G. 1908-1909. *Institutions politiques et sociales de Madagascar*. Guilmoto, Paris, 2 vol.
- KEMPF-MUDIMBE. 1977. "Langue et développement" in *Relations entre langue négro-africaines et la langue française*. Paris, C.I.L.F., p. 502-509.
- LABOV, W. 1976. *Sociolinguistique*. Editions de Minuit.
- LAFAGE, S. 1979. "Esquisse d'un cadre de référence pragmatique pour une analyse sociolinguistique en contexte africain" in *Plurilinguisme, normes situations, stratégies*. G. MANESSY (éd.), l'Harmattan.
- LE PAGE, R.B. 1964. *The National Language Question, Linguistics Problems of Newly Independent States*. Londres, Oxford Press.
- MACKEY, W. 1965. "Towards a redefinition of bilingualism" in *Journal of the Canadian Linguistic Association*. n° 2, p. 8-13.
- 1968. "The description of bilingualism", in J. FISHMAN (éd.), *Readings in the Sociology of Language*. p. 554-584.
- 1976. *Bilinguisme et contact des langues*. Editions Klincksieck, Paris.
- MANESSY, G., CHESNY, J., ECHES, HILY, POUTIGNAT, P., WALD, P. 1974. *Considérations socioculturelles du français d'Afrique Noire dans des rapports avec les langues africaines à fonction véhiculaire*. B.C.E.P., janvier, 15 p.
- MANESSY, G. 1978. "Le français d'Afrique Noire, français créole ou créole français?". *Langue française*. n° 37, p. 91-105.
- 1979. "Le français en Afrique Noire: faits et hypothèses" in *le Français hors de France*. Valdman (éd.), Champion.
- MEMMI, A. 1957. *Portrait du colonisé*. Paris, Correa.
- MIGNOT-LEFEBVRE, Y. 1971. *Bilinguisme dans le système scolaire en Algérie*. E.P.H.E., Paris, 236 p.
- MOORGHEN, P.M. 1973. "Quelques remarques sur la situation linguistique de l'île Maurice". *Cahiers du Centre Universitaire de la Réunion*. n° 3, p. 45-81.
- MORETTI, 1934. *Rapport n° 42 communiqué à Mr CHEFFAUD, directeur de l'enseignement à Tananarive à l'époque du 15 mars 1934*. Archives de l'Inspection des Colonies, Bureau du contrôle, Rue Oudinot, Paris.
- MUNTHE, L. 1969. *La Bible à Madagascar: les deux premières traductions du Nouveau Testament malgache*. Forlaget lang of Kirke, Oslo, 243 p.
- 1977. "La tradition écrite arabico-malgache: un aperçu sur les manuscrits existants" in *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*. Vol. XL, part. I.
- OTTINO, P. 1963. *Economie paysanne du Bas-Mangoky*. Berger Levrault.
- 1974. *Madagascar, les Comores et le Sud-Ouest de l'Océan Indien*. Cahier du Centre d'Anthropologie Culturelle et Sociale, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Madagascar.
- PERSON, Y. 1973. "Impérialisme linguistique et colonialisme" in *Les Temps Modernes*. n° 324-325-326, p. 90-118.
- POIRIER, J. et RABENORO, A. 1978. *Tradition et dynamique sociale à Madagascar*. I.D.E.R.I.C., Université de Nice, 441 p.
- POOL, J. 1972. "National development and language diversity" in *Advance of the Sociology of language*. Fishman (éd.), t. II, p. 213-230.

- RABENILAINA, R.B. 1974. *Description morpho-syntaxique du Bara*. FO.FI.PA., 2 vol., 482 p. + 341 p.
- 1979. "La neutralité de la diathèse en malgache". *Linguisticae Investigationes*. Revue internationale de linguistique générale, 3 (2), p. 295-321.
- RAFITOSON, E. 1980. *Accent et intonation de la phrase "objective" malgache-merina*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle linguistique, Aix-Marseille I.
- RAHAINGOSON, H. 1977. "La malgachisation de l'enseignement: considérations générales" in *Les Relations entre langues négro-africaines et la langue française*. Paris, O.I.L.F., p. 351-364.
- RAISON, F. 1977. "L'échange inégal de la langue. La pénétration des techniques linguistiques au sein d'une civilisation de l'oral (Imerina début du XIX<sup>e</sup> siècle)", *Annales E.S.C.* n° 4.
- 1977. "Le travail missionnaire sur les formes de la culture orale à Madagascar entre 1820 et 1886". Communication au 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Académie Malgache.
- RAJAONA, S. 1972. *Structure du malgache: étude des formes prédicatives*. Fianarantsoa — Ambozontany, 785 p.
- 1977. *Problèmes de morphologie malgache*. Fianarantsoa — Ambozontany, 111 p.
- 1980. "L'alternance en malgache" in revue *Hiratra*. n° 2, p. 9-92.
- RAJAONARIMANANA, N. 1977. "Esquisse d'une typologie des dialectes malgaches". Communication au 75<sup>e</sup> anniversaire de l'Académie malgache, Antananarivo.
- RAJACNARIVO, D. et RAMBELO, M. 1978. "Pour une meilleure connaissance de l'enfant malgache" in revue *Linguistique et Enseignement*. n° 4, Antananarivo. I.L.A. p. 1-11.
- RAJAONARIVO, D. 1980. *Effets d'une différence de structures linguistiques sur le traitement d'énoncés: cas du malgache et du français*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Aix-Marseille I, 179 p.
- RAJHONSON, R. et RATSIMA, M. 1977. "L'enseignement de la langue malgache au niveau de l'Education de Base" in *Linguistique et Enseignement*. n° 3, Antananarivo, I.L.A., p. 39-72.
- RAJHONSON, R. 1979. *Le vocabulaire malgache de la psychologie et de la pédagogie*. Mémoire de Maîtrise Lettres, Centre Universitaire de la Réunion, 348 p.
- RAKOTOFIRINGA, H. 1978. *Etude de phonétique expérimentale: l'accent et les unités phonétiques élémentaires de base en malgache-merina*. Thèse Lettres, Strasbourg I, 3 vol.
- RAKOTOZAFY, M. 1979. *La pratique du français à Madagascar et la réforme de 1972*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Provence, 521 p.
- RALAMBO, C. 1973. *L'enseignement du français à Madagascar de la colonisation à nos jours*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle littérature française, Bordeaux, 374 p.
- RAMBELO, M. 1976. *Essai de comparaison morphosyntaxique du malgache et du français: étude contrastive et analyse des fautes*. Antananarivo, I.L.A., 114 p.
- 1978. "Le syntagme nominal: essai de comparaison morpho-syntaxique malgache-français", in *Linguistique et Enseignement*. n° 4, Antananarivo, I.L.A., p. 70-93.
- 1978. "Quelques remarques sur le français écrit par des élèves de TS de la circonscription scolaire de Miarinarivo" in *Linguistique et Enseignement*. n° 5, Antananarivo, I.L.A., p. 8-39.
- 1981. *Contribution à l'étude de la situation linguistique à Madagascar: les rapports entre le malgache officiel, le malgache dialectal et le français dans une situation de diglossie*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Université de Provence Aix-Marseille I, XXV + 402 p.
- RANAIVO, F. 1978. "La situation du français à Madagascar" in *Le français hors de France*. Valdman (éd.). Champion, Paris, p. 507-525.
- RANDRIAMAMPITA, N. 1977. "Bilan sur le statut des langues dans l'enseignement à Madagascar" in *Linguistique et Enseignement*. n° 3, Antananarivo, I.L.A., p. 10-35.

- RANDRIAMAMPITA, N. et DESBOIS, M. 1977. "Interférences culturelles" in *Linguistique et Enseignement*. n° 3, Antananarivo, I.L.A., p. 95-113.
- RANDRIAMAMPITA, N. 1981. *Le complexe d'apprentissage linguistique à Madagascar: exemple des enfants ruraux antandroy dans la région d'Ambovombe*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Langues et Lettres, Grenoble III.
- RATSIMIHENA, C. 1978. *Les moyens pédagogiques de la malgachisation de l'enseignement primaire de 1972 à 1975*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Sciences de l'éducation.
- RAVELOMANANA, R.J. 1978. *La politique scolaire coloniale vue à travers les programmes et les manuels scolaires de l'enseignement primaire à Madagascar 1896-1915*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Histoire, Lyon II, 500 p.
- RAZANAKOTO, O. 1981. *Le jeune tananarivien face à l'apprentissage du français seconde langue: étude sociolinguistique*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Lettres, Paris VII.
- RENEL, O. (Directeur de l'Enseignement). 1908. *L'enseignement en 1908*. Rapport.
- ROWLANDS, T. 1886. "Notes on the betsileo dialect (as spoken in the Arindrano District)" in *Antananarivo Annual*. n° 10, p. 235-238.
- SANKOFF, G. 1972. "Language use in multilingual societies: some alternative approaches" in *Sociolinguistics*. Pride and Holmes (éd.), p. 33-51.
- SIBREE, J. 1887. "Curiosities on the words connected with royalty and chief tainship among the Rova and other Malagasy tribes" in *Antananarivo Annual*. n° 11, p. 300-310.
- STALINE, J. 1975. *Le Marxisme et les problèmes linguistiques*. Editions en langues étrangères, Pékin.
- STEWART, A. 1968. "A sociolinguistic typology for describing multilingualism", in Fishman (éd.), *Readings in the Sociology of Language*. Paris, Mouton, p. 531-545.
- TSIMILAZA, A. 1981. *Phonologie et morphologie du Tsimihety*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Phonétique, Nancy.
- TURCOTTE, D. 1981. *La politique linguistique en Afrique francophone: une étude comparative de la Côte d'Ivoire et de Madagascar*. Québec, Presses de l'Université Laval, 219 p.
- 1981. "La planification linguistique à Madagascar: réaménager les rapports entre les langues française et malgache". *International Journal of the Sociology of Language*. n° 32, p. 5-25.
- VAN OVERBEKE. 1972. *Introduction au problème de bilinguisme*. Labor Nathan, 213 p.
- VAOHITA, B. 1978. *Quelques aspects des attitudes sociales des adolescents malgaches et leurs conséquences pédagogiques*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Sociologie, Grenoble.
- VAVIZE, N. 1981. *Dialectes et langue d'enseignement à Madagascar: Période coloniale-Indépendance*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Lettres, Lyon II, 298 p.
- VERIN, P. 1972. "Histoire ancienne du Nord-Ouest de Madagascar", in revue *Taloha*. n° 5.
- VERIN, P. et al. "The glottochronology of malagasy speech communities" in *Oceanic Linguistics*. University of Hawaii; vol. 3, n° 1.
- WALD, P. et al. 1973. *Continuité et discontinuité sociolinguistique. Hypothèses pour une recherche sur le français en Afrique Noire*. Nice, I.D.E.R.I.C., Octobre - Novembre.
- WEINREICH, U. 1953. *Languages in Contact. Findings and Problems*. Mouton (1974 édition augmentée).
- WHITELEY, W.H. 1971. "Language policies of independent African states". *Linguistics in Sub-Saharan Africa*. T.A. Sebeok (éd.), (Current trends in linguistics, vol. 7), La Haye, Mouton.
- WOLFF, H. 1959. "Intelligibility and inter-ethnic attitudes". *Anthropological Linguistics*. 1 (3), p. 34-41.
- WOOLF, W.L. 1968. "French-speaking Africa: the challenge and the opportunity". *French Review*. U.S.A., 41, n° 5.